

SÉANCES MENSUELLES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance mensuelle du jeudi 1^{er} avril 1954

Présidence du D^r LAFON, Président

Présents : M^{mes} Berton, Corneille, Médus, Montagne, Pivaudran, Plazanet, Ponceau, de Saint-Ours, Villepontoux; M^{les} Marqueyssat, Reytier, Veyssier; MM. Bardy, Berthelot, Borias, Bru, Dandurand, Despeyroux, Donzeau, Granger, Guthmann, Lavergne, le D^r Maleville, Orly, Peyrille, Pivaudran, Plazanet, Roussot, Secret, Secondat, Tourraton, Villepontoux.

Se fait excuser : M. A. Jouanel.

Nécrologie. — M^{me} HILLIBART, — M. DURIEUX, ex-consul de France, — M. Charles LESCURE.

L'assemblée s'unit aux vives condoléances exprimées par M. le Président.

Félicitations. — M^{me} Madeleine Gauthier, élue à la présidence de la Société archéologique du Limousin.

Entrées d'ouvrages et de documents. — ANDRIEUX (Maurice). *Henri IV dans ses années pacifiques*. Paris, Plon, 1954; in-8, 427 p., 16 pl.; — hommage de l'auteur du *Père Bugeaud* et de M^{lle} Aïssé, qui nous offre une belle tranche d'histoire, doublée d'une étude psychologique du roi « Vert-Galant »;

BOISSERIE (Gaston). *Au pays des troubadours. Une promenade au château d'Excideuil*. Préface de Guy Lavaud. Paris, J. Fort, 1954; in-16, 127 p., ill. de Dorette Muller, L. Guthmann, Ph. Combeau; — hommage de l'auteur;

DOWD (L.). *L'Art comme moyen de propagande pendant la Révolution française*. (Extr. des Actes du 77^e Congrès des Sociétés Savantes, Grenoble 1952.) Paris, Impr. Nationale, 1953; in-8, 13 p.; — *Jacobinism and the Fine Arts : the Revolutionary Careers of Bouquier, Sergent et David*. (Extr. de *The Art Quarterly*, 1953.) In-4, 91 p. ill., 2 pl.; — hommage de l'auteur, professeur à l'Université de Floride (U.S.A.);

PEYRILLE (Louis) et BLANC (S.). *Le gisement de Beauport, près St-Louis-en-l'Isle (Dordogne)*. (Extr. du *Bull. de l'Assoc. préhist. des Amis des Eyzies*, 1952); in-8, 2 p.; — offert par M. PEYRILLE;

Une coupure de *Samedi-Soir*, du 25 février 1954, contenant un reportage d'André Hurtrel sur le frère de Sem, Victor Goursat (et non Boursat), maintenant un vieillard, qui vit

à Paris¹, entouré des dessins originaux de son grand frère Georges; il retrace quelques épisodes de la carrière de l'illustre caricaturiste périgourdin; — don de M. Maurice ALBE;

Piganiol (André). *L'Empire chrétien (325-395)*. Tome IV, 2^e partie de l'*Histoire romaine (Histoire générale G. Glotz)*. Paris, Presses Universitaires, 1947; in-8, 446 p.;

Desvergnès(L.) *La famille de Tascher. Branche du Périgord. — La famille de Beauharnais en Périgord. — La famille Bonaparte en Périgord*. Paris, G. Saffroy, 1953; in-8, 13 p., 3 tabl.;

Bollery (Joseph). *Léon Bloy. Essai de biographie. Sa maturité. Sa mort (1892-1917)*. Paris, A. Michel, 1954; in-8, 43 p., 16 pl.; — ces trois derniers volumes achetés par la Société.

M. le Président remercie les divers donateurs.

Revue bibliographique. — M. le Président signale dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e trim. 1953, l'étude de M. Ch. Daras sur « l'évolution de l'architecture aux façades des églises romanes d'Aquitaine ».

Le *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, 1^{er} semestre 1953, traitant de l'enceinte romaine d'Amiens, relève que, comme à Périgueux, à Tours et à Trèves (?), elle prenait appui sur un amphithéâtre.

Dans *Altamira*, n^{os} 1-3 de 1953, J.-S. Cabarga publie « De Santander à los Vosgos », journal d'un prisonnier d'Etat de Napoléon, don Thomas Perez de Camino, avocat de Castro-Urdiales. Il débute le 6 janvier 1812. De Bordeaux, le convoi des exilés gagna Libourne puis entra en Périgord par Montpon. Mussidan, la Massoulie. A Périgueux il y avait un cantonnement de prisonniers espagnols employés aux travaux agricoles. L'auteur signale la truffe. Les captifs remontèrent par Thiviers, Châlus jusqu'à Autun; le voyage se poursuivit par la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace et se termina à Lille.

Le *Miroir de l'Histoire*, n^o 36, janvier 1953, publie dans le « Courrier des chercheurs et curieux » (p. 99) une note sur Bordas-Demoulin, philosophe périgourdin, adversaire de Cousin, né à Campsegret en 1798 et mort à Paris en 1859. Dans le même numéro, fin de l'article de M. Frédéric de Heeckeren, sur Bonneval-Pacha qui avait épousé une Judith de Biron. C'est l'occasion pour cette revue de donner une photographie du château de Biron et la reproduction d'un charmant portrait de Judith de Biron, peint à l'huile (XVIII^e s.). On annonce par

(1) Aux dernières nouvelles, ce Victor, en réalité Marius, vient de mourir à Rennes.

ailleurs que M. le comte Louis de Ganay achève un ouvrage important sur Bonneval-Pacha. (Noté par M. J. Secret.)

Correspondance. — La Fédération historique du Sud-Ouest ne tiendra pas cette année son congrès habituel, mais elle participera au II^e Congrès international d'études pyrénéennes qui aura lieu à Luchon et dans les Pyrénées centrales, du 21 au 25 septembre 1954. Programme et bulletin d'adhésion à demander à M. le Secrétaire général.

M. le Maire de Festalemps a signalé à M. le Président l'existence sur le territoire de la commune d'un atelier de taille de silex et aussi d'un petit mégalithe : pierre à cupules, polissoir qui a excité la convoitise de nos voisins Charentais.

L'assemblée émet le vœu que le polissoir en question soit inscrit sans délai à l'inventaire supplémentaire des monuments préhistoriques de la Dordogne et qu'en aucun cas, le déplacement de cette pièce ou son transport dans un département voisin ne soit autorisé.

Ce vœu sera transmis à M. le Préfet de la Dordogne et à M. le Directeur de la VII^e circonscription préhistorique.

Communications. — M. le Président, rapporte le Secrétaire général, a été informé par M. DÉROULEDE d'une trouvaille récemment faite sur le territoire de Vieux-Mareuil. Elle consistait, paraît-il, en une tête sculptée, abîmée par les ouvriers, et un petit monument rectangulaire en pierre tendre d'environ 15 cm x 10. Comportant sur la face supérieure une cavité ovale et pourvu d'un couvercle en forme de petite dalle aux angles redressés en pyramide. Il est fort délicat de se prononcer sur des éléments d'information aussi partiels, mais on peut se demander si l'objet en question n'appartiendrait pas à la catégorie des urnes ou autels funéraires de l'époque gallo-romaine. On ignore où sont passées les pièces découvertes.

M. CORNEILLE lit un article de la *Dordogne libre* des 28-29 mars 1954 dans lequel « Monsieur Echo », à la sollicitation d'une lectrice, alerte l'administration des Beaux-Arts, la Société archéologique et le Syndicat d'Initiative de Périgueux sur l'état d'abandon où est laissé la chapelle de l'ancien palais épiscopal, à la Cité, pourtant classée comme monument historique.

L'assemblée est unanime pour reconnaître le bien-fondé de cette réclamation; elle s'associe aux suggestions contenues dans l'article précité par un vœu qui sera transmis à M. le Conservateur régional des M.H. quant à l'entretien de la chapelle, et au Syndicat d'Initiative de Périgueux, quant à la signalisation désirable de ce fort bel édifice de la Renaissance,

M. Corneille évoque à cette occasion la question de la Porte de Mars, à la Cité, pour laquelle jusqu'ici aucune solution digne de l'importance de ces vestiges n'a pu être trouvée; la Société archéologique ne s'en est pourtant pas désintéressée.

Dans le N.E. de la commune de La Chapelle-Faucher, près des églises de Puymartin et de Jumilhac-le-Petit, M. SECRET a examiné ce qui reste de la gentilhommière de la Rolphie, qui tombe en ruines. Une cheminée du XVI^e siècle vient d'être vendue à un antiquaire d'Angoulême. La porte cavalière de la demeure conserve, à la clé de son arc en plein cintre, la date de 1725, surmontant la lettre B. Une autre pierre sculptée domine la porte piétonnière avec les lettres suivantes :

I - A - S - C

P - C

C'était, aux XVII^e et XVIII^e siècles, la demeure des Amblard.

Dans le bourg de Saint-Pierre-de-Côle, à 100 m. au S.E. du pont, une demeure sans apparence, celle de M. Boscouzareix, conserve une magnifique cheminée Renaissance, au premier étage, au-dessus d'un chai. Le manteau est sculpté de deux médaillons en bas-relief figurant des profils, et au centre, d'un écu timbré de la lettre B entre deux arbres feuillus. L'écu est porté par deux angelots aux ailes déployées. Des têtes de « putti » ornent les chapiteaux des piedroits. S'il n'est pas étonnant de trouver des morceaux sculptés de cette qualité entre les châteaux de Bruzac, de La Chapelle-Faucher et de Puyguilhem, il est plus malaisé d'identifier à Saint-Pierre-de-Côle la demeure susceptible d'avoir reçu une aussi riche cheminée.

M. Louis PEYRILLE entretient ses collègues de trois fonds de cabanes d'âge moustérien, qu'il a relevé sur les plateaux de la vallée de l'Isle, aux alentours ouest de Périgueux. Le premier est près du Gour-de-Larche, au lieu-dit *le Caveau* (propriété Beynet); le second, sur Beaupuy, *Chez Gauline*; le troisième, en se dirigeant de ce point vers le sud, au lieu-dit *le Haut-Vignéras*. Ces petits gisements présentent tous la même industrie lithique : bifaces, pointes, racloirs et éclats de débitage, communs dans toute la région.

A noter aussi, au lieu-dit *Puy-de-Larche*, toujours sur les mêmes plateaux, de l'outillage robenhausien. Beaucoup de propriétaires défrichent actuellement pour agrandir leur champ de culture, ce qui permettra probablement d'autres découvertes.

M. GUTHMANN remet à la Société, de la part de M. Boisse-

rie, l'agréable volume illustré dont il est l'auteur; on sait que devenu propriétaire du petit château d'Excideuil, il en a entrepris la restauration.

Notre collègue présente également un diplôme de filleule de l'Empereur, attribué le 15 août 1856 à la jeune Marguerite Réjou, de la Vitonie, commune de Saint-Pantaly-d'Excideuil.

M. BARDY montre une monnaie de bronze anti-impériale. « Napoléon III le Misérable » est coiffé du casque prussien. L'aigle est changé en chouette. On lit au revers « Empire de la France, Sedan, 2 décembre 1870 ».

M. Marcel SECONDAT a facilement identifié les armoiries qui figurent sur la taque de cheminée en fonte, présentée à la séance de mars par M^{me} Gardeau. Ce sont celles de la famille du Boucher de la Tour du Roch qui s'énoncent : « d'or, à 2 lions affrontés de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accoté de deux étoiles d'or ». On retrouve les mêmes armes à Rouffignac, dans l'ancienne demeure de la famille du Chambon de Lissac, dont une fille avait épousé Guillaume du Boucher de la Tour du Roch.

Notre collègue retrace la généalogie de cette famille noble, d'après la C^{te} de Saint-Saut (*Essais généalogiques*, pp. 217 et sq.), et ses recherches personnelles.

Cette lignée a exploité dès le début du XIII^e siècle quelques-unes des forges les plus importantes du Périgord Noir; deux dans la paroisse de Manaurie; une dans celle de Marquay; une autre à Grolégeac. Au début du XVII^e siècle, Raymond de Boucher, avec les bénéfices qu'il avait réalisés, acquit les seigneuries de Laussel, sur Marquay, et du Roch, sur Allas-l'Evêque; son fils, prénommé aussi Raymond, acheta lui-même en 1699 une part de la seigneurie d'Allas.

M. Secondat rappelle qu'une taque trouvée à Bézenac provient d'une des forges des Boucher (*Bull. de la Soc.*, 1945, p. 108).

M. ROUSSOT, prospectant les abords du confluent de l'Isle et de l'Auvézère, vers l'emplacement de l'ancienne villa gallo-romaine de Boulogne, a recueilli quelques silex en surface. Il a également repris l'examen du site néolithique du Goudaud, exploré il y a une cinquantaine d'années par M. Féaux. Ces recherches ont livré quelques pièces : nucléi, rabots, grattoirs carénés, perçoirs, d'un intérêt certain.

Admissions. — M^{me} CLAVEL, née Combescot, rue Decamps, Paris; présentée par le baron et M^{me} de la Sudrie de Calvayrac;

M^{me} COMBESCOT, château de Savignac-Lédrier; présentée par les mêmes;

M^{me} RONDOT, rue de l'Automne, 7, Bruxelles (Belgique); présentée par les mêmes.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

Séance du dimanche 9 mai 1954, tenue à Sarlat

Présidence de M. le D^r LAFON, Président

Après un court arrêt à Marquay, pour permettre la visite de l'église dont M. Jean Secret devait parler en séance, les deux cars arrivent à Sarlat à l'heure fixée (14 h. 30).

La séance va se tenir aussitôt dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, où M. Louis ARLET maire de Sarlat et M. Jean BOISSARIE, président du Syndicat d'Initiative accueillent le bureau et les membres de la Société.

Présents : M. et M^{me} Bardy, M^{lle} Barnier, MM. Beaudry et et Bélanger, M^{me} Berton, M. et M^{me} S. Blanc, M. Borias, M^{lle} Charreyre, M. Chartroule, M. et M^{me} Corneille, M^{me} Darpeix, M. et M^{me} Delmas, M^{lle} Desbarats, M^{me} Dupuy, M^{lle} Dupuy, M^{me} Egide, M. et M^{me} Fellonneau, MM. et M^{mes} Granger, Guille, Joffre et Lacape, M^{lle} Lafaye, M^{me} Lafon, M^{lles} Lambert et Laurent, la comtesse de Laverrie de Vivant, M. Lavergne, M^{me} Magnac, la comtesse de Maleville, M^{lle} Marquessat, MM. et M^{mes} Morquin, Pivaudran, Plazanet et Ponceau, M. Quinquette, M. Raynal, MM. et M^{mes} Rouch et Roussot, MM. Secondat et Secret, MM. et M^{mes} Tourraton, Viala-Sacreste et Villepontoux.

Se font excuser : M^{mes} Gardeau et Lacombe, MM. de Maleville, Ronzel et Jean Valette.

M. LE MAIRE de Sarlat exprime sa satisfaction de recevoir à l'Hôtel de Ville la Société historique et archéologique du Périgord, dont l'éloge n'est plus à faire. Il adresse ses compliments les plus amicaux au Président et aux membres du bureau et dit de quel intérêt seront toujours les travaux qui nous feront connaître la petite histoire de nos villes et de nos bourgades. Sous ce rapport, Sarlat n'a pas fini de solliciter la curiosité des chercheurs de bonne volonté.

M. Jean BOISSARIE se lève ensuite. Il salue dans ses collègues périgourdins autant de visiteurs avertis qui sauront retrouver vivant, sous les vieilles pierres de Sarlat, l'émouvant passé dont le Syndicat d'Initiative s'est constitué le gardien; résolu qu'il est de mettre en pleine valeur les trésors architecturaux de la capitale du Périgord noir, tout en s'efforçant, à l'occasion des festivals annuels du théâtres, à les associer étroitement à une grande œuvre de décentralisation artistique.

M. le D^r LAFON, Président, exprime d'abord aux deux orateurs les remerciements de la Société. Il rappelle brièvement les buts que depuis quatre-vingts ans, notre compagnie poursuit sans défaillance. En venant à Sarlat, comme à Bergerac en 1953, comme à Ribérac en 1952, nous avons surtout tenu à rendre visite à ceux de nos adhérents éloignés qui ne peuvent assister régulièrement aux réunions mensuelles.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, puis M. le Secrétaire général prononce l'éloge des Sarladais qui, de Jean Tarde à nos jours, se sont distingués dans les études historiques et archéologiques; il rend un amical hommage à l'auteur de l'*Histoire de Sarlat et de l'Histoire du Périgord*, M. J.-J. ESCANDE.

Félicitations. — M. LAFFARGUE, promu officier de l'Instruction publique.

Remerciements. — M^{mes} Clavel, Combescot et Roidot.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Supplément au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Périgueux. N^{os} 74 à 170; 2 fasc. in-4, de 10 et 11 p. dactylogr.; — don de l'auteur, M^{lle} D. HUMBERT;

Saint-Aulaire (C^{te} de). *Confession d'un vieux diplomate*. Paris, Flammarion, 1953; in-8, 794 p.; — don de M. l'Intendant général CHAYROU;

Leschi (L.) *Djemila antique Cuicul*. Alger, impr. Officielle, 1953; in-8, 64 p., ill. et plan h. t.; — Leschi (L.) et Balout (L.) *L'Archéologie algérienne de 1952*, (Gouvernement général, service des Antiquités). Alger, impr. et Carbonel. In-8, 33 p. (Extr. de la *Revue Africaine*, t. XCVIII.); — Camps-Fabrer (Henriette). *L'Olivier et l'huile dans l'Afrique romaine*. Alger, impr. Officielle, 1953; in-8, 95 p., ill. pl. et plans h. t.; — les trois envoyés par le Gouvernement général de l'Algérie;

MONESTIER (Jean). *Al fial de l'aiga. Poémas*. Préface de L. Delluc (Sarlat, impr. du « Sarladais », 1954); in-8 non paginé; — hommage de l'auteur;

La langue d'Oc dans nos écoles. (Escole Jaufré Rudel.) Bordeaux, éd. Delbel, 1953; in-8, 15 p.; — don du même;

Grimm. *Les Voyages et les Essais de Michel de Montaigne* (Extrait de la *Correspondance littéraire*). Année 1774; Cahors, impr. F. Delpérier, 1883; in-8, 23 p., 1 pl. reproduisant quelques signatures de Montaigne; — un des 60 exemplaires de la réimpression aux frais de Maurice Cohen [E. Marnicouche],

ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; — offert par M. R. COUV RAT-DESVERGNES.

M. le Président exprime aux divers donateurs et spécialement à M. l'Intendant général Chayrou, ses chaleureux remerciements.

Revue des périodiques. — M. le Président relève dans *Chercheurs et Curieux* de mai 1954, col. 249, une note sur Marc de Montifaud, femme de lettres. Mariée à 16 ans à un écrivain espagnol, noble mais pauvre, Léon de Quivogne, elle mourut en septembre 1912. Marie-Louise Néron lui consacra alors quelques pages reproduites dans la *Vie de Paris*, 1912, pp. 426-429. D'autres nécrologies ont dû passer dans les journaux du temps. Est à noter aussi, dans le *Bulletin de la Société du Gers*, 1^{er} trim. 1954, l'article de M^{re} Clergeac : « L'Isle-Jourdain, lieu d'exil de M. de Cosnac, évêque de Valence (1669-1671). Le prélat y était visité par le comte de la Serre d'Aubeterre, fils de François d'Esparbès de Lussan. Le D^r Lafon note que la Serre était le nom d'un domaine près d'Aubeterre qui fut donné en dot à la belle-mère de Fénelon, qui était elle aussi d'Esparbès.

Communications. — M. COUV RAT-DESVERGNES signale la réimpression, dans la collection « Portiques », du *Journal de voyage en Italie*, de Montaigne; le commentaire est dû à M. de Sacy. Notre collègue fait l'historique de ce manuscrit, retrouvé au château de Montaigne en 1771 par l'érudit Prunis, prieur de Saint-Cyprien; copié à l'abbaye de Chancelade par le chanoine Leydet en juin 1771 (et non 1770, comme l'écrit M. de Sacy); examiné par Caperonnier, garde de la Bibliothèque du Roi, reconnu pour authentique, et publié en 1774 par les soins de Prunis.

C'est cette première édition du Voyage qui inspira à Grimm les réflexions assez peu favorables pour l'auteur qui parurent la même année dans la *Correspondance littéraire* (voir plus haut) : elle revêt à nos yeux d'autant plus d'importance que le manuscrit original semble s'être perdu dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, en 1871.

Notre collègue indique en passant que Montaigne était accompagné dans son voyage par le jeune Charles de Madaillan d'Estissac; la mère était une grande amie du moraliste. Et il poursuit :

« A son passage à Vitry-le-François, Montaigne raconte l'histoire de Mary qui s'habillait en garçon, prit femme et fut pendue.

« Vous souvenez-vous d'une Périgourdine, M^{me} de Montifault, qui était considérée comme l'une des premières femmes à

porter des habits d'hommes ? Montaigne nous avertit qu'il n'en est rien et que la folle ambition de nos dames du ^{XX}^e siècle de porter pantalon n'est qu'une imitation prétentieuse des belles du temps de Montaigne. »

Notre correspondant observe enfin que Montaigne ne parle point dans son *Journal* de la visite qu'il fit au poète le Tasse, alors interné comme aliéné à Ferrare; il a réservé pour les *Essais* l'impression qu'il ressentit devant l'homme pitoyable qui avait survécu à l'écrivain.

Le Secrétaire général glane dans des notes prises par l'abbé DUBOIS sur les origines monastiques de Sarlat, son abbaye et son évêché, une indication utile sur l'intérêt archéologique du prieuré agenais de Monteton, bâti par les moines de Sarlat.

M^{me} GARDEAU marque fort à propos la place qu'Albéric Cahuet a accordée dans ses romans à l'histoire sarladaise et au pittoresque du Périgord noir. De là les riches tonalités du *Missel d'Amour*, d'*Irène* femme inconnue et surtout, de *Pont-carral*.

Dans un deuxième envoi, M. MAUBOURGUET poursuit l'histoire du « Périgord méridional », de 1453 à 1547. Il s'attache à l'étude des divers groupements politiques : les grands fiefs d'abord (le comte de Périgord, le vicomte en partie de Turenne, les Salignac) et les moindres seigneuries : Carbonnières, Ferrières, etc...

Sarlat et Domme échappent aux dynasties locales. Le rôle des consuls, leurs rapports avec les seigneurs voisins (dont à Sarlat, l'évêque) sont pour la première fois déduits d'une documentation soigneusement contrôlée.

M. Jean VALETTE a rédigé spécialement pour notre réunion d'aujourd'hui une étude sur « les aliénations des biens des bénéficiers du diocèse de Sarlat en 1563 et 1569. » M. le Secrétaire général fait remarquer la nouveauté du sujet traité par notre jeune collègue.

M. CORNEILLE mentionne un document des Archives des Basses-Pyrénées, E 839, daté de Montignac le 18 juillet 1446. Jean de Bretagne, comte de Périgord y reconnaît devoir à deux bourgeois de Sarlat, Rémon de Magnanac et Estienne Godi, 300 écus royaux constituant le reliquat d'une somme d'or dont le comte était tenu envers son cousin, le sire de Pons, pour raison de la vente qu'il lui avait faite des châtelainies d'Epeluche et de Ribérac. L'emprunteur s'engage à rembourser à ses deux prêteurs les dits 300 écus, moitié à la Toussaint, et moitié à la Noël.

M^{me} de MALEVILLE qui poursuit avec son mari le recensement des cabanes et enceintes en pierres sèches, nombreuses

sur les côteaux de la région sarladaise, notamment autour de Terrasson, de Montignac (Roche-Libère), de Daglan, de Saint-Aubin-de-Nabirat, mais qui se rencontrent aussi sur le causse d'entre Isle et Auvézère. Notre distinguée collègue détaille quelques-unes des particularités de ces lignes fortifiées ou de ces constructions sommaires, à la fois abris voûtés et postes de guet qui offrent des ressemblances frappantes avec des constructions primitives signalées en Italie, en Sardaigne et en Irlande. Aucune découverte de mobilier ou d'outillage ne permet encore de tirer des conclusions plus précises, mais l'enquête se poursuit.

M. Séverin BLANC ajoute quelques observations concernant Terrasson. Revenant ensuite sur les trouvailles de silex taillés faites à Chamiers par M. Louis Peyrille, il discute quelques-unes des conclusions que celui-ci en a tirées.

M. Jean SECRET, sur le plan à grande échelle qu'il a dressé spécialement, fait ressortir les caractéristiques de l'église de Marquay, notamment en ce qui concerne le transept et l'abside; la date de l'édifice serait le milieu du XII^e siècle.

M. Marcel SECONDAT a en sa possession des papiers des familles Tibeyran et Albavie. Ils lui ont permis de réunir une documentation très neuve sur le commerce par eau sur la Vézère avant la Révolution : le flottage du bois du Haut Pays en était la branche principale. Son exposé a retenu tout particulièrement l'attention.

Cependant, a été servi le vin d'honneur offert à la Société par la ville de Sarlat. Les coupes sont levées et choquées avec l'entrain le plus cordial.

Admissions. — M. Robert-André DESMARTIS, retraité, rue des Cordeliers, 2, Bergerac; présenté par MM. R. Coq et A. Jouanel;

M^{me} DESPEYROUX, présentée par son mari et M. Orly;

M^{lles} Julienne et Elisabeth JAVANAUD, institutrices en retraite, rue de Bordeaux, 95, Périgueux; présentées par M. Roger Laval et M^{lle} Lafaye;

M. Louis LALANDE, rue Lacaze, 14, Libourne (Gironde); présenté par le c^{le} de Vandière de Bellussière et M. Roger Cheminade;

M. MASGNAUX, avenue Elisée-Reclus, 4, Paris (VII^e); présenté par MM. Secret et Ribes.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

A l'issue de la réunion avait été prévue la visite de la ville.

C'est sous la conduite de M. Jean Boissarie, président du Syndicat d'Initiative, qu'elle se poursuivit plus d'une heure, à la satisfaction, et souvent à la surprise, de chacun. Nul détail pittoresque ou archéologique, dans ces vieilles ruelles qui en comptent tant, à l'est ou à l'ouest de la « Traverse », ne fut négligé par notre collègue, chez qui le culte des belles choses s'allie à une connaissance profonde des lieux et de gens, et à la plus parfaite courtoisie. Les remerciements qu'avant de remonter en car lui adressa M. le Président étaient sur les lèvres de tous ceux qui ont écouté ce guide émérite et charmant.

Séance du Jeudi 3 juin 1953

Présidence de M. le D^r LAFON, Président.

Présents : M^{me} Berton, Corneille, Crepey, Darpeix, Duché, Dumont, Marchat, Médus, Montagne, Pivaudran, Plazanet, Ponceau, Villepontoux; M^{lle} Marqueyssat; MM. Ardillier, Aubisse, Bardy, Becquart, Bélanger, Borias, Corneille, Dandurand, Duché, J. Dumas, Granger, A. Jouanel, Lavergne, Morquin, Orly, Pargade, Pivaudran, Plazanet, Quinquette, Ronzel, Roussot, Secondat, Secret, Tourraton et Villepontoux.

Se fait excuser : le D^r Maleville.

Remerciements. — M. Paul Valot.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Bulletin archéologique* du Comité des Travaux historiques. Années 1946 à 1949. Paris, impr. Nationale, 1953; in-8, 900 p., 20 pl.; — *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715)* du Comité des Travaux historiques. Années 1951 et 1952. Paris, impr. Nationale, 1953; in-8, 459 p.; — *Actes du 78^e congrès des Sociétés savantes*. Toulouse 1953. (Comité des Travaux historiques. Section d'Histoire moderne et contemporaine.) Paris, impr. Nationale, 1954; in-8, 457 p., fig.; — Gandilhon (R.) *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publ. par les Sociétés savantes de France*. Période 1910-1940. Tome III, fasc. 3. Paris, impr. Nationale, 1953; in-8, 300 p.; — Vallée (Eug.). *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe...* revu et publ. par R. Latouche. Second fasc. Paris, impr. Nationale, 1952; in-4, 660 p.; — *Bulletin de la Soc. de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*. 73^e à 77^e années. 1946-1951. Paris, 1953; in-8, 62 p. pl.; — tous ces ouvrages envoyés par la Direction des Bibliothèques de France;

Cabrol et Leclercq (Les RR. Doms). *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, publ. sous la dir. d'H. Marrou,

T. XV, 2^e part. Smyrne-Zraïa. Paris, Letouzey et Ané, 1953; in-4, 1855 col., ill.; — achat de la Société;

Collection de cartes de visites de notabilités dont plusieurs armoriées; — deux volumes de compte-rendus des voyages de l'*Automobile-Club du Périgord*, 1938 et 1942, ill.; — et fascicules du *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord* de 1938 à 1953; — offerts par M. le marquis de BOIS-SEUILH;

Liens, mai 1954, contenant un article de M. Raymond Dumay sur « Un corps rencontré par hasard » [Joseph Joubert]; in-8, ill.; — offert par M. ROL;

Notre Bulletin, journal bi-mensuel publ. par les usines L. Marbot et C^{ie}, Neuvic-sur-l'Isle, n^{os} des 23 avril, 7 et 21 mai 1954, contenant l'étude de M. Jean Secret sur « Les églises du canton de Neuvic » (Neuvic et Beaumont), avec ill. et plans; — hommage de l'auteur;

La Gazette du Périgord des 10-11, 18 et 25 mai et du 1^{er} juin 1954, contenant les premières études consacrées par notre Vice-Président aux « Vieilles demeures des environs de Périgueux » (*La Chalupie*, à Eyliac; *la Folie-Lamourat*, à Boulazac; *Vignères*, à Champcevinet; *Barbadaud*, à Périgueux); — offert par M. Jean SECRET;

Rossi (A.). *Le pacte germano-soviétique. L'histoire et le mythe*. Essais et témoignages. Coll. de la revue « Preuves »; petit in-8, 114 p.; — envoi de la Rédaction;

La Science historique, décembre 1953 — janvier-février 1954. Paris, impr. Mathey 1954; in-8, 128 p.; — envoi de la Rédaction (169, rue St-Jacques);

Auto-Magazine, juin 1954, contenant un reportage illustré de René Brecy : « En Périgord »; — offert par M. HOULET, conservateur des Monuments historiques;

MAUBOURGUET (Jean). *Sarlat et ses châteaux*. Paris, Bordas, 1954; in-8, 96 p., 8 pl. doubles et un plan de Sarlat; — hommage de l'auteur; cette réimpression se distingue par la qualité de l'illustration due en partie à M. Rivière;

SECRET (Jean). *Guide du Périgord*. Editions du S.I.P. 2^e éd. Périgueux, impr. Périgourdine, 1954; in-8, 64 p. ill.; — un exemplaire offert par l'auteur, l'autre par le Syndicat d'Initiative;

Photographie du testament sur parchemin d'Ayceline de Preyssac, daté de la veille de l'Ascension 1264; — offerte par M^{lle} PELLISSIER;

Deux cartes-postales de la Pietà du xvi^e s. de l'église N.-D. des Vertus à N.-D. de Sanilhac; — don de M. Jean SECRET;

Pochette de 10 photos 7 × 9 du château de Biron; — don du D^r L'HONNEUR.

M. le Président exprime aux divers donateurs les remerciements de la Société.

Correspondance. — M. le Préfet de la Dordogne informe M. le Président qu'il fait examiner la demande d'inscription à l'inventaire supplémentaire des M.H. du polissoir de Festalemps. De son côté, M. le Conservateur des M. H., en rappelant que suivant le vœu émis par la Société en 1953, il a été procédé au lessivage de la porte Tenant, 17, rue Eguillerie, signale qu'en raison du refus du propriétaire, l'administration des M. H. n'a pu achever la mise en valeur de ce logis, souhaitée par la Société.

Communications. — Sous le titre « Quelques résonances périgourdines dans la presse française, les livres et le cinéma », M. COUVRET-DESVERGNES parlant du film de Sacha Guity « Si Versailles m'était conté », note que lors du mariage de Louis XIV et de M^{me} de Maintenon figure comme second témoin une Salignac-Fénelon qu'aucun mémorialiste n'a jamais nommée.

Au concours général de 1954, les élèves de première ont eu à commenter deux passages de Montaigne sur le mensonge (*Essais*, l. I, ch. IX et l. II, ch. XVIII).

Un envoyé spécial du *Figaro* qui a suivi à Moscou la Comédie Française s'est procuré le tome I^{er} de la Littérature française à l'usage des écoles et des universités de l'U.R.S.S. Parmi les grands auteurs du XIX^e siècle, elle retient Marat, Robespierre, Saint-Just, Sylvain Maréchal, Auguste Barthélémy, Cabet et... le Périgourdin Pierre Lachambaudie, de qui est le vers :

Ne criez plus : A bas les communistes.

Aux *Nouvelles Littéraires*, M^{me} Germaine Beaumont a fait une conférence sur « La femme et la littérature » où n'ont été oubliés ni M^{lle} Aïssé ni son tendre chevalier.

« M^{lle} Aïssé ou l'esclave victorieuse de ses maîtres », tel est encore le sujet traité par M. André Maurois; le texte de cette conférence est publié dans les *Annales* de mai 1954, illustré des portraits connus du chevalier d'Aydie, de la belle Circassienne, de sa fille Célinie et de la fille de cette dernière, Marie-Louise de Nanthiat, comtesse de Bonneval.

M. LAVERGNE analyse brièvement le testament d'Ayceline de Preyssac (voir plus haut), qui contient exclusivement de pieuses fondations ou libéralités à des établissements religieux ou à des paroisses de la Charente (arrondissement de Confolens)

et de la H^{te}-Vienne. Des legs sont faits aussi au Saint Père le Pape, à l'archevêque de Bordeaux, aux évêques d'Angoulême, de Limoges et de Poitiers; aux hôpitaux de Saint-Antoine de Viennois et de Roncevaux. C'est l'occasion pour notre Secrétaire général de réfuter l'opinion émise par M. Jean Secret, à la séance de décembre 1953, sur un hôpital de Roncevaux paraissant situé en Périgord.

M. Lavergne dit que grâce à une obligeante démarche de M. VALETTE au Cabinet des Médailles, la pièce présentée par M. Quinquette à la séance de mars, a pu être identifiée comme une monnaie magique assez répandue, et grecque de frappe; la légende se réfère à un roi Seleucus. (Voir un article de M. Svoronos, dans le *Journal international d'archéologie numismatique*, t. VIII (1905), et pl. VI et VII.)

M. JOUANEL vice-président, empêché par une indisposition d'assister à la séance de Sarlat, présente à l'assemblée l'étude qu'il avait préparée pour la circonstance. Elle a trait au clocher de la cathédrale (ancienne abbatale) de Sarlat qui fit l'objet de réparations ou de modifications malheureuses aux XVII^e et XVIII^e siècles. Notre savant collègue s'appuie sur un croquis ancien dont il avait pris un calque, pour nous restituer dans son état primitif ce clocher d'un style roman très pur. La flèche était plus simple et le portail à voussures avait l'intrados polylobé comme beaucoup d'églises poitevines et limousines, notamment celle des Eyzies-de-Tayac.

Le *Bulletin* publiera cette importante mise au point.

M. CORNÉILLE lit une lettre dans laquelle M. l'abbé Trougnac, curé de Bertric-Burée, exprime le vœu que M. l'architecte des M. H. reprenne le dossier de l'église de Coutures dont l'état appelle des réparations urgentes; la municipalité dispose des fonds nécessaires aux travaux.

Il exhume un texte de prétendue « chronique » : « Comment Périgueux ne fut pas occupé par les Anglais après le traité de Brétigny ». M. LAVERGNE proteste contre de pareilles fables : la remise de la ville de Périgueux entre les mains de Jean Chandos, lieutenant du roi d'Angleterre s'est faite le 22 décembre 1361 et un procès-verbal fut dressé alors : on se reportera à l'extrait publié dans le *Bulletin de la Société*, t. II (1875), pp. 374 et sq.

En qualité de Conservateur des A.O.A. de la Dordogne, M. Jean SECRET a établi un dossier et pris des photographies en vue du classement de la chapelle du château de Montréal et de son mobilier (XVI^e siècle) qui en valent grandement la peine. Son étude paraîtra dans le *Bulletin*.

Notre vice-président a repéré, au Musée Goya, à Castres, un intéressant portrait d'une Périgourdine : Anne-Marie de Lostanges Saint-Alvère, épouse de Claude-Henri de Juge, marquis de Brassac. Le portrait, du XVIII^e s., n'est pas signé.

Il attire l'attention de l'assemblée sur la commodité de la Liste officielle récemment publiée, des édifices et sites de la Dordogne sous contrôle de l'Administration des Beaux-Arts.

M. Secret présente quelques documents, trouvés par lui à St-Front-sur-Nizonne, et concernant un certain Jean Pourtent. Il montre successivement un diplôme de maître ès-arts de l'Université de Paris obtenu le 29 août 1771, par *Joannes Pourten, presbyter, Petrocorensis*; un brevet de nomination du même Jean Pourten comme clerc ordinaire de la chapelle de la comtesse d'Artois (le brevet est signé le 16 février 1774, par Marie-Thérèse, à Versailles, et contresigné par l'évêque de Cahors, premier aumônier de Madame la comtesse d'Artois); une bulle pontificale de Pie VI (juin 1787), pourvoyant Jean Pourtent d'un canonicat en l'église cathédrale d'Arras. On ignore qui était ce Jean Pourtent, né probablement à Milhac-de-Nontron, la famille Pourtent (ou Pourten, ou Pourtenc), ayant essaimé des branches innombrables en Nontronnais, notamment à Saint-Pardoux et Saint-Front-la-Rivière, Saint-Saud, Milhac, La Chapelle-Montmoreau. (Dans les *Rôles des bans et arrière-bans de la noblesse du Périgord de 1689 à 1692*, le comte de Saint-Saud signalait (p. 90), à Saint-Pardoux-la-Rivière, un Jean Pourtenc de la Jaunie et un Jean Pourtenc des Belaudiers, l'un et l'autre gardes du corps de la Reine-Mère vers 1662.)

M. Marcel SECONDAT fait un rapport détaillé de sa visite aux vestiges gallo-romains de Pomarède, à 2 km. 400 d'Eyvirat, sur la rive droite de l'Auche, en rappelant qu'à proximité, au puits de Menècle, il a déjà été trouvé des vases bien conservés. Le terrain prospecté a fourni des tessons de poterie, des briques et des tuiles à rebords; la partie supérieure (*catillus*) d'une meule gallo-romaine : pièce conique de 55 cm. de diamètre et de 10 cm. d'épaisseur; le trou pour loger l'anille est en forme de croix; — et un fragment de colonne cannelée, de 56 cm. de diamètre et de 45 cm. de hauteur; ces deux derniers objets sont visibles chez M. Boussarie.

Notre collègue a observé entre le village de Pomarède et la route, dans un champ de colza; et entre la route et le ruisseau de l'Auche, dans un grand champs de blé, que la végétation est retardée ou nulle sur de longues lignes droites, parallèles ou transversales; d'où l'on peut normalement conclure

à l'existence de substructions antiques, correspondant à quelques *villa* sur le penchant S. du coteau.

M. Secondat montre encore de gros fragments d'un cuvier en terre cuite (*buzarau*), offrant la particularité de porter autour du col et à l'intérieur, en majuscules romaines l'inscription datée : GALLIREM. 1581.

Ces morceaux proviennent du village de Puyzareau, dans la même commune.

Enfin il indique, entre la Charmie et le Queyrel, cinq tombes creusées dans le roc, sur l'éperon N. du coteau. La plus grande tombe du groupe de 3 a 1 m. 90 de long, 50 cm. de largeur à la tête et 30 cm. aux pieds.

M. Alain ROUSSOT présente la photographie qu'il a prise de la croix du cimetière de Lavilledieu. D'un bloc maçonné d'environ 1 m. de long sur 80 cm. de large et 80 cm. de haut monte un pilier à plans coupés supportant la croix proprement dite, en pierre calcaire. Sur la face antérieure est sculpté un Christ en bas-relief, avec l'inscription INRI. De l'autre côté, il y a une Vierge couronnée, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Ce travail assez rudimentaire semble dater du XVIII^e siècle.

Notre jeune confrère reprend sa communication d'avril sur les silex taillés recueillis par lui à Boulogne, et à Goudaud; certains pics et tranchets qu'il présente sont de faciès nettement campignien : constatation d'importance, car jusqu'ici on doutait que cet étage du néolithique fût représenté en Périgord.

M. Roussot signale le récent ouvrage de J.-A. Mauduit : *40.000 ans d'art moderne*; les préhistoriens en dépit de quelques imperfections, y trouveront des vues d'ensemble et une documentation figurée de grand intérêt sur l'art quaternaire dans le monde.

M. le Secrétaire général donne l'itinéraire de l'excursion archéologique prévue pour le dimanche 13 juin. On visitera Bonaguil, Gavaudun, Biron, Monpazier et Belvès. Le déjeuner sera pris à Sauveterre-la-Lémance. Le prix fixé antérieurement (1.000 et 1.200 fr) sera augmenté de 100 fr. pour couvrir les frais d'entrée à Bonaguil et à Biron.

Admissions. — M. Georges FRAIGNIAUD, ingénieur principal des usines Merlin-Gérin, rue Lachmann, 35, Grenoble (Isère); présenté par MM. Robert Rol et l'abbé Julien [G. Rocall];

M^{me} M.-L. BUGNIET, rue de Lonchamp, 150, Paris (XVI^e); en lieu et place de son regretté mari;

M. Charles BOURGOIN, comptable, rue Talleyrand-Périgord, 25, Périgueux; présenté par MM. Granger et Borias.

Le Secrétaire Général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ENCEINTES
DE LA DORDOGNE
(Suite)

LE CAMP DU POUYOULET

Ce camp nous est connu par les « Notes de voyage en Périgord » de De Mourcin (1824-28) :

« En suivant la route de Sainte-Eulalie (d'Ans) et un peu avant d'arriver à ce bourg (en venant de Saint-Pantaly-d'Ans) à droite, on trouve un promontoire nommé « le Pouyoulet » ou le « Camp de César ». C'est là que se trouve le camp... Le camp a sa partie basse vers le midi, environ au S.-E. Il est moins régulier que le plan ci-joint :

	78 pas	60 pas	20	150	
F	95 pas D	C	B	75 pas A	60 pas

Le rempart A a encore environ 15 pas d'élévation. Le fossé B est assez profond.

Le rempart C n'a pas de fossé et il est petit.

Le rempart D forme un échelon.

Très escarpé sur la rivière à l'E.; une plaine assez basse est au S., au-dessous du rempart assez escarpé en F.

Nous avons omis de voir s'il y aurait une quatrième partie. Si elle y était, elle serait vers l'entrée, c'est-à-dire vers le chemin¹. »

Voilà qui est bien sommaire et combien peu précis ! Heureusement, Dumas, instituteur à Saint-Pantaly-d'Ans, a publié une description plus détaillée et plus exacte, mais sans plan².

Notre intention est surtout de combler cette lacune, et de faire connaître plus exactement un petit camp admirablement conservé.

(1) *Bull. de la Soc.*, t. IV (1877), p. 208.

(2) *Bull. de la Soc.*, t. VI (1879), p. 116.

A 1 km. en aval de Sainte-Eulalie-d'Ans, à gauche de la petite route allant de Sainte-Eulalie à Saint-Pantaly, l'Auvézère dessine un méandre long et resserré, enveloppant une étroite langue de plateau bordée de petits abrupts : le Pouyoulet ou Camp de César.

Placé à peu près au milieu du pédoncule de méandre, le camp se compose d'une enceinte presque rectangulaire, et d'une autre levée à mi-distance entre le camp et l'extrémité du pédoncule (fig. 1 et 2).

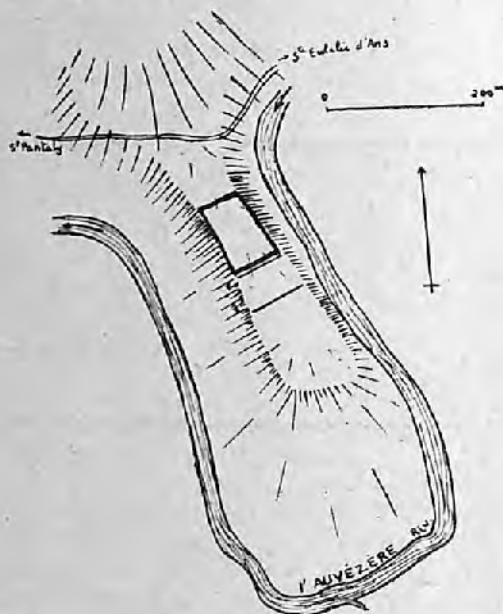


Fig. 1. - Le Pouyoulet ou Camp de César

L'enceinte, légèrement trapézoïdale mesure 38 m. et 46 m. $\times$ 90 m. allongée selon l'axe du plateau. Couronnant les deux abrupts latéraux, 2 petites levées de terre et de pierrailles de 0,90 m. à 1 m. de haut rejoignent les 2 gros remparts d'extrémité. Le premier (quand on vient de la route) atteint encore 2 m. de hauteur intérieure et près de 4 m. de hauteur extérieure et 10 m. de largeur actuelle à la base. La différence de hauteur provient de ce que les terres et pierrailles nécessaires à la construction de cette levée ont été prélevées en avant sur une large surface, créant

une sorte d'ensellement mais non pas de fossé. A l'extrémité E. est ménagé un passage de 2 m.; l'extrémité N. a été défigurée par un chemin moderne.

Le côté méridional du camp comporte un système complexe de défense : un gros rempart précédé d'un large fossé. Le rempart, simple levée de terre et de pierres, mesure encore 3 m. de hauteur intérieure. A l'W il se raccorde à la petite levée, à l'E. un passage de chemin moderne empêche de connaître l'état primitif. Le fossé qui le précède est taillé dans le plateau, il est large de 12 m. environ et profond, encore, de 2 m. Malgré les inévitables glissements de terre, il est donc encore très nettement visible contrairement à ce que dit Dumas.

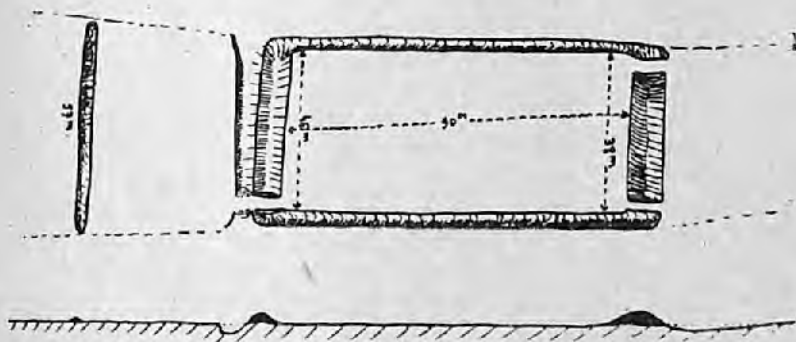


Fig. 2. - Plan et coupe du Pouyoulet

A environ 40 m. du fossé, et à peu près à tiers-distance de l'extrémité du pédoncule, une levée de 2 à 3 m. de large est si peu élevée « qu'elle paraît être une légère inégalité du sol », elle a cependant 0,50 m. de haut. Il est impossible de parler de rempart à son sujet. Ce serait plutôt une clôture.

On a trouvé dans ce camp divers objets qui permettent une datation approximative.

Des débris de silex (dont des fragments de haches polies) et de poterie se rencontrent sur les pentes extérieures vers la vallée, et mêlées aux terres infiltrées entre les blocailles des remparts.

Dans le rempart N., lorsqu'on a fait le chemin qui en éventre l'extrémité W, on a ramassé des « flèches, haches, pointes de couteau, grattoirs, percuteurs, etc... des os brisés, des fragments de bois de cerf » au dire de Dumas, mais pas la moindre trace de métal.

Par contre, le grand rempart Sud a livré un instrument en fer, sorte de serpe à douille, qui fut présenté à la Société historique et archéologique par le Dr Galy³. Cet objet mesure 0,50 m. de long (fig. 3).



Fig. 3 — Sorte de serpe à douille

Enfin, sur la 3^e levée on trouve de la poterie et des scories métallurgiques.

Aucune fouille n'a été faite. Mais la poterie, comparable à celle que nous rencontrons dans nos fouilles de l'oppidum de Sandougue (La Gonterie-Boulouneix), nous place à la période Hallstattienne, tandis que la serpette et les scories métallurgiques indiquent une date plus tardive, correspondant à la Tène III. Sans pouvoir donner plus de précision, il semble raisonnable de placer l'occupation de l'enceinte du Pouyoulet vers le VII^e-V^e avant J.-C., ce qui n'exclut pas une occupation antérieure. Si un jour des fouilles, peu difficiles ici, sont faites, il est permis d'en attendre de précieux renseignements sur l'histoire et la vie de ce camp. Notre but, à nous, était, redisons-le, de faire mieux connaître ce remarquable ensemble.

C. BARRIERE.

Castel-Sarraz. — Me réservant de faire une communication complète sur Castel-Sarraz (à Gandumas, c^{ste} de Dussac) au Congrès préhistorique de France à Strasbourg, j'indiquerai seulement ici mes conclusions après étude des publications et du terrain :

« Le rempart vitrifié de Castel-Sarraz n'a jamais existé autre part que dans l'imagination de ses inventeurs. Il n'y a vraisemblablement même pas eu de camp : le site ne s'y prête pas. Quant aux pierres fondues, elles sont des matériaux de la forge de Gandumas qui appartenait à la famille du maréchal Bugeaud. »

(3) *Bull. de la Soc.*, t. VI (1879), p. 112. Cet objet est conservé au Musée du Périgord dont le Conservateur, M. Saraben, nous a aimablement procuré la photographie que nous reproduisons. Nous l'en remercions.

LETTRES DE HENRI IV AUX ARCHIVES MUNICIPALES DE BERGERAC

Le Recueil des Lettres missives de Henri IV publié par M. Berger de Xivrey de 1843 à 1858 (Imprimerie royale, puis nationale, 7 vol. in-4° et 2 vol. de suppléments, 1872 et 1876) contient, dans ses tomes I et II, neuf lettres du roi de Navarre adressées aux consuls de Bergerac au cours des années 1577 à 1589. L'indication de sources est pour toutes ces lettres : « Orig. Arch. de la Préfecture de la Dordogne. Envoi de M. le Préfet. »

Ces neuf lettres se trouvent en réalité, non aux Archives départementales de la Dordogne, mais aux Archives municipales de Bergerac qui les ont conservées depuis leurs dates de réception, soit depuis près de quatre siècles, et peuvent encore aujourd'hui les montrer.

Le *Journal de Bergerac*, numéro du 5 mars 1842, contient au sujet de ces lettres, quelques précisions :

« M. le Ministre de l'Instruction publique fait rechercher, depuis quelque temps, pour les livrer plus tard à l'impression, les lettres écrites par Henri IV. Cette collection, qui ne peut manquer de jeter un jour nouveau sur l'époque si didactique (!) de notre histoire où les opinions religieuses divisaient la France en deux camps ennemis, devait trouver particulièrement des éléments dans l'Agenais, le Bordelais et les environs de Bergerac.

» Déjà l'*Indicateur de Bordeaux* a fait connaître le nombre considérable de lettres que M. le Préfet de la Gironde est parvenu à réunir, avec l'aide de plusieurs de ses administrés.

» La ville de Bergerac a fourni aussi son contingent à cette collection. M. Eyriniac, que des études attentives faites dans les archives de la ville ont mis à même d'en connaître les principales richesses, a signalé à M. le Préfet de la Dordogne neuf lettres qui figureront dans la collection. La dernière de ces lettres datée de Montrichard (près Tours) le 13 may 1589, a cela de remarquable qu'elle est postérieure de 13 jours seulement, en même temps qu'elle a trait, à l'entrevue du roi de Navarre avec Henri III, au château de Plessis-les-Tours, entrevue si généreusement acceptée par Henri IV contre les conseils de ses amis, et qui eut une si grande influence dans son avènement au trône. »

Cette lettre, insérée au *Journal de Bergerac*, a été publiée au *Recueil des Lettres missives*, t. II, p. 484.

« Les huit autres lettres, également adressées aux consuls de la ville, sont datées d'*Agen*, 21 juillet 1577 (I, 143); *Ste-Foy*, 2 septembre 1577 (I, 145); *Lectoure*, 27 décembre 1577 (I, 157); *Nérac*, avril et 16 mai 1578 (I, 171 et 175), et 5 février 1582 (I, 439); *Jarnac*, 23 février 1582 (I, 440); *La Rochelle*, 18 décembre 1588 (II, 407).

» En adressant à M. le Ministre copie de ces lettres, M. le Préfet, sur la demande de M. le Maire, a réclamé pour la bibliothèque de la ville, un exemplaire du recueil dont la publication est projetée. »

Ce désir fut satisfait et la bibliothèque des archives possède en effet l'important *Recueil des Lettres missives* où figurent, aux références données ci-dessus, les neuf lettres tirées du fonds municipal de Bergerac.

Mais les recherches de M. Eyriniac n'avaient pas été complètes et les archives de Bergerac contiennent d'autres lettres de Henri IV qui avaient échappé à cet avoué érudit, adjoint au maire de Bergerac. Celles-ci ont été retrouvées par Gustave Charrier qui les a insérées dans les volumes de ses *Jurades*, aux références qui vont être précisées :

De *Bergerac*, 4 mai 1581, ordonnance, plutôt que lettre missive, t. IV, p. 44; de *Nérac*, 2 août 1581, t. IV, p. 49; — 10 août 1581, t. IV, p. 51; — 16 septembre 1581, t. IV, p. 56; de *Coutras*, 11 février 1582, p. 64; de *St-Maixent*, 18 mars 1582, p. 65; — 24 mars 1582, p. 67; de *Paris*, 17 avril 1600, t. V, p. 59; — 4 janvier 1602, t. V, p. 104.

Mais, à Charrier lui-même, trois lettres ont échappé qui forment l'objet de cette communication.

L'une est une copie de l'époque d'une très belle lettre en date du 25 juillet 1596, convoquant M. de la Force à se rendre à Compiègne le 15 septembre suivant, pour y assister à une assemblée assimilable à des Etats-Généraux et pourvoir aux besoins essentiels du royaume. Cette lettre, dont l'original avait dû rester aux archives de la maison de la Force, a été publiée en annexe aux *Mémoires du duc de la Force*, par le marquis de la Grange, t. I, p. 270. C'est d'ailleurs une lettre circulaire dont un exemplaire adressé au prévôt des marchands de Paris, figure au *Recueil de Berger de Xivrey*, t. IV, p. 620.

Les deux autres paraissent inédites. En voici la copie intégrale :

1602. — 4 décembre.

Orig. — Arch. municip. Bergerac, Boîte 6, Lettres des rois.

De par le Roy

Chers et bien amez. Estant survenu ung affaire grandement important notre service, Nous dépeschons expressément par delà le sieur de la Force pour y porter sur ce nos volontés et intentions, et l'ordre que nous désirons y estre tenu pour y pourveoir. Et pource que vous nous y pouvez particulièrement servir, nous l'avons chargé de vous veoir pour les vous exposer. Vous l'entendrez doncq et le croyrez de ce qu'il vous dira de notre part comme vous feriez à nous-mesmes. Et nous remettant à luy nous ne vous ferons ceste-cy plus longue.

Donné à Fontainebleau le IIII^e jour de décembre 1602.

HENRY.

Forget.

Au dos : A noz chers et bien amez Les Maire, consulz, manans et habitans de notre ville de Bergerac.

(Nota. — Un second original de cette lettre, ne comportant qu'une variante insignifiante, avait été remis à M. de la Force pour lui servir de commission. Il est resté aux archives de la maison de la Force et a été publié aux *Mémoires du duc de la Force* par le marquis de la Grange, I. I, p. 345. La mission de M. de la Force était d'apaiser en Guyenne l'émotion causée par l'exécution du duc de Biron, et de surveiller les menées de M. de Bouillon, accusé de s'être mêlé aux menées de Biron. M. de Bouillon s'était réfugié en Guyenne.)

1603. — 18 janvier.

Orig. — Arch. municip. Bergerac, Boîte 6, Lettres des rois.

De par le Roy

Chers et bien amez. Nous estant le s^r de Bourdeilles venu trouver, il n'a pas manqué à nous tesmoigner votre fidélité et la bonne affection que vous portez en tout ce qui concerne notre service, mesmement en ces dernières occasions, dont nous voullons bien vous dire par ceste-cy, que nous en avons tout contentement, et vous exhortons d'y continuer et d'avoir toujours bonne intelligence avec led. s^r de Bourdeilles, notre sénéchal et gouverneur du pais, en luy rendant toute l'obéissance qui lui est due et le tenant adverty de tout ce que vous recognoistrez et entendrez estre du bien de noz

affaires et service et du repos de nos sujets. A quoy de nostre part nous travaillons aultant qu'il nous est possible pour les y maintenir et conserver.

Donné à Paris le XVIII^e jour de janvier 1603.

HENRY.

Forget.

Au dos : A nos chers et bien amez les Consulz, manans et habitans de notre ville de Bergerac.

Il faut bien reconnaître aux Bergeracois une incontestable modestie puisqu'ils ont attendu 350 ans avant de publier, aujourd'hui pour la première fois, cette lettre d'éloges ainsi décernée par le bon roi Henri. Et il ne s'agissait pas de la banalité de compliments officiels destinés à flatter l'amour propre d'une ville amie. Pour s'en convaincre il suffit d'en rapprocher une autre lettre rapportée au *Recueil des Lettres missives*, t. V, p. 316, comme conservée à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg et écrite à M. de Bellière, chancelier de France le 3 octobre 1600. Dans cette lettre qui devait à tout jamais demeurer ignorée des bonnes gens de Bergerac, exemple par suite de tout soupçon de flatterie, le roi précise ainsi les motifs de son bon vouloir à l'endroit de cette ville :

« J'écris au s^r de Fresnes de faire voir en mon conseil les privilèges de ceux de ma ville de Bergerac, pour l'exemption des tailles qu'ils demandent, vous en ayant bien voulu aussy faire ce mot pour vous dire que m'ayant bien servy, non seulement devant mon advènement à la couronne, mais depuis, je désire les gratifier en tout ce que je pourray et que vous et ceulx de mon conseil le jugerés juste. Tenés-y donc la main et y apportés tout ce qui despendra de vous, à ce qu'ils cognoissent que je n'ay perdu la mémoire de leurs services. »

Il est donc certain que Henri IV appréciait à sa juste valeur la fidélité de Bergerac. Roi de Navarre, elle lui avait toujours été accueillante, puisqu'on a compté que, de 1565 à 1588, Henri de Navarre avait séjourné 129 jours à Bergerac. Roi de France, cette ville exclusivement protestante avait exécuté fidèlement les édits de pacification, sans aucun frémissement, et contribué à l'apaisement des esprits voulu par le roi. De tout cela il lui savait gré et le proclamait dans sa correspondance.

André JOUANEL.

LES CONFÉRENCES DE LA PAIX TENUES A BERGERAC

en 1577

La paix de Beaulieu ou de Monsieur, extrêmement avantageuse pour les protestants a tellement irrité les catholiques qu'ils ont formé la sainte ligue et demandé aux Etats-Généraux de Blois la révocation de l'édit de pacification. Les protestants, pour défendre leurs droits menacés, ont repris les armes et la royauté s'est vue à son tour contrainte de mettre sur pied deux petits corps d'armée; mais on ne fait pas une guerre sans argent, or les Etats-Généraux ont refusé d'accorder tout subside. En février et en mars 1577, la cour songe donc à négocier une paix avec les Réformés.

Les préparatifs des conférences qui doivent se tenir à Bergerac dans cette intention sont assez bien connus grâce à une lettre adressée par Henri de Navarre à son cousin le maréchal de Damville.

Dans cet écrit, Henri rappelle tout d'abord les négociations que le baron de Biron a entamées avec lui. Une trêve a même été conclue, valable jusqu'au 10 avril. Le roi refuse de la proroger, mais consent à négocier une paix. Il permet qu'à cette fin un abouchement soit ménagé aux catholiques et aux protestants à Bergerac. Ces conférences sont prévues pour le 25 avril.

Le duc de Montpensier, le baron de Biron, le premier président du Parlement de Toulouse, Jean d'Asis, le sieur de Foix¹, Guy du Faur de Pibrac (le célèbre conseiller d'Etat, qui avait été l'ambassadeur de Charles IX au Concile de Trente en 1562 et qui s'était fait une réputation extraordinaire par ses quatrains moraux), le seigneur de la Mothe-Fénelon, Bertrand de Salignac² et d'autres de ce rang ou de cette qualité ont été désignés par la Cour pour s'y rendre et pour y défendre les volontés royales.

Le roi de Navarre estime que ces personnages ont été

(1) Il s'agit de Paul de Foix, diplomate et conseiller du Conseil privé qu'Henri III envoya auprès du Roi de Navarre en 1576 et 1577 et qui devint archevêque de Toulouse. (Voir le *Recueil des lettres missives d'Henri IV*, p. par Berger de Xivrey, t. I, p. 100 (lettre du 15 août au maréchal Damville); et t. IX, p. 659 (lettre du 30 novembre 1576 à M. de Lescours); — d'Aubigné, *Histoire universelle*, t. VIII, chap. XI; — *Supplément à la correspondance d'A. de Bourdeille*, dans le *Bull. de la Soc.*, 1930, p. 65.)

(2) Un arrière-grand-oncle du grand écrivain du XVII^e siècle.

choisis parmi les plus avisés et les plus suffisants du royaume, aussi « il ne fault, écrit-il, demeurer courts de nostre part, ains est besoing de donner ordre à ce que soient deputez des provinces de delà gens entendus et advisez, pour contre-peser la suffisance des aultres. Et pour cest effect, je vous prie, mon cousin, faire deputer de vostre part ou des églises, les sieurs Bossulas et Claussonne, et où ils n'auroient esté eslus, les faire néantmoins despecher de de-là en diligence, qui soit d'autant plus grande, que le fait qui se manie n'est de petite importance et touche tout le général³. »

Bossulas s'était fait remarquer comme député à la réunion des églises du Bas-Languedoc tenue à Lunel. Claussonne était président au Parlement de Toulouse. « C'était, a dit Dom Vaissette, un homme vif et entreprenant qui avait beaucoup d'autorité parmi les religieux. » —

La lettre révèle aussi qu'une passeport est nécessaire pour ceux qui doivent se trouver à la conférence.

Dans cette lettre datée du 17 avril, et écrite d'Agen, Henri indique donc la date prévue pour les conférences, leur but et le nom des principaux députés qui doivent s'y rendre. A ceux qu'il mentionne il faut ajouter Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'Etat d'Henri III, et Pierre de Villars, archevêque de Vienne⁴.

Cependant, ces personnages de marque ne peuvent pas se mettre en route aussi vite que prévu et l'ouverture des pourparlers s'en trouve retardée.

Chaque parti en profite aussitôt pour acheminer des hommes et de l'artillerie en Périgord, et pour consolider ses positions de manière à impressionner l'adversaire au moment des négociations.

Armand de Gontaut, seigneur de St-Geniès et de Badefols⁵ et Bertrand de Larmandie, baron de Longa⁶ avaient été char-

(3) *Recueil des lettres missives de Henri IV*, publié par Berger de Xivrey, t. I, p. 134.

(4) Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, livre VIII, chap. XI et les *Mémoires* de Henri, duc de Bouillon, à l'année 1577. L'Archevêque de Vienne avait été député par les Etats Généraux de Blois auprès du roi de Navarre en janvier 1577, comme représentant de l'ordre du Clergé.

(5) Armand de Gontaut était gouverneur et lieutenant général du roi de Navarre en ses pays souverains.

(6) Bertrand de Larmandie avait été nommé par Henri de Navarre gouverneur de Bergerac, le 3 février 1577.

gés par le roi de Navarre de transformer les fortifications de Bergerac, devenu un camp retranché, et une place d'armes du parti protestant. On fortifiait la ville depuis le 25 février. On y travaillera sans arrêt jusqu'au 20 juillet⁷.

Et vers la mi-avril, Henri écrit à Armand de Gontaut : « Monsieur de Sainet Genyes, je pense que je ne pourray aller quérir l'artillerie que dans le commencement du mois, ainsy que me [mandés] qu'il seroit besoin. Cependant faites travailler [aux] fortifications, et aux poudres tant qu'il vous en [fauldra].

... Les catholiques commencent à s'armer et [Monsieur est] avec ceux de la Ligue, pour nous donner des [estrivières]. J'ay perdu beaucoup d'hommes par la faute [de n'avoir esté] armé de bonne heure. Je m'en vais pourtant [faire une battue] aux champs pour en assembler le plus que je [pourray. Quant] à ceux que je tireroy de mon pays de Béarn, [quelqu'un de mes] capitaines vous en portera le rolle ...⁸

Diplomatie et tactique militaire marchent donc de pair. Et Bergerac s'apprête toujours à recevoir les députés des Conférences de la paix. Armand de Gontaut agit activement pour que toutes choses soient en bon ordre à ce moment-là.

Le 7 mai, les consuls et les jurats se réunissent⁹. Les détails de l'organisation matérielle des Conférences comme ceux de la réception du roi de Navarre et du duc de Montpensier sont définitivement arrêtés : le bailli royal est prié par les consuls d'écrire à Jacques de Nompars de Caumont, seigneur de Laforce, de vouloir bien prêter sa tapisserie pour parer les chambres. La même requête est faite au seigneur de Piles. Un certain Gros Bertrand est chargé d'aller à Biron chercher un peintre capable de tracer et de colorier les armoiries du roi de France et du roi de Navarre.

Le livre de comptes de la ville qui donne ces détails (celui des Jurades de l'année 1577 étant perdu) nous révèle aussi le lieu exact, la maison où vont se tenir les conférences, et donne même une idée exacte des locaux qui leur seront réservés dans l'immeuble.

« Furent préparées deux chambres de tapisserie à la maison de M. Doublet, aux Mazeaulx, pour la Conférence des deputés de la paix...

(7) *Jurades de la ville de Bergerac*, éd. Charrier, Bergerac, Imprimerie générale du S.-O., 1894, t. III, p. 363.

(8) *Recueil des lettres missives*, éd. citée, t. I, p. 138.

(9) *Jurades de Bergerac*, éd. citée, t. III, p. 358.

« Pour préparer les susdictes chambres, nettoyer le dedans, porter bancs, tables, traileaux, chaires, rozeaux, senteurs, tandre la tapissarie et mettre tout en bon ordre, fust bailhé au fils de Castannet et (à) M. Jehan Bonnamy, la somme de III livres¹⁰ ».

Les roseaux étaient des roseaux coupés pour faire la jonchée sur le passage des hôtes de la ville et les senteurs, des parfums placés dans des cassolettes pour répandre une odeur agréable.

M. Doublet, qui offre sa maison, devait être le fils d'un lieutenant du sénéchal de Périgord († 1546). La maison existe encore, non loin de l'actuel Hôtel de Ville, un peu au delà de la place Doublet, à l'angle de la rue des Fontaines et de la rue Merline; c'est l'immeuble contre lequel est adossé la fontaine dite des Mazeaux. L'actuelle rue des Conférences ne renferme donc par la maison des Conférences de 1577, elle est seulement dans son voisinage.

Si nous poursuivons la lecture du livre de comptes de 1577, nous y voyons que l'artillerie locale a été envoyée au-devant du roi de Navarre et du duc de Montpensier pour les saluer, que le 11 le roi de Navarre est déjà à Bergerac¹¹, enfin que deux tonneaux de vin ont été offerts au roi de Navarre, au duc, aux seigneurs, aux gentilshommes et aux députés.

Sur les conférences elles-mêmes, nous ne trouvons bien entendu pas d'indication dans un livre de comptes. Un sommaire des négociations poursuivies durant l'année 1577, révèle seulement que le 28 mai les députés de La Rochelle

(10) *Jurades de la ville de Bergerac*, éd. citée, t. III, p. 357.

(11) Le roi de Navarre est donc arrivé le 10 ou le 11 mai, et non le 15 comme le pensait Michel Dupuy (article intitulé *Les Conférences de Bergerac*, publié dans le journal *Le Progrès de Bergerac*, à la date du 15 mai 1880, reproduit dans *les Jurades de Bergerac*, éd. citée, t. IV, p. 18). Dans le second livre de comptes de l'année 1577, on lit au folio 136, verso : « XI May le roi de Navarre pour commencer le fort de Minard demanda ce dessoubz... » — Par contre, les dates 8, 10, 14, 15 et 21 mai données par G. Charrier dans son édition des *Jurades* ne figurent ni dans le premier, ni dans le second livre de comptes et sont entièrement supposées. Le récit de l'entrée solennelle du roi de Navarre, le 15 mai, donné par Michel Dupuy dans son article est totalement imaginé et sans valeur historique.

arrivent à Bergerac¹². On peut en déduire que plusieurs villes réformées envoient des députés aux Conférences. On peut aussi essayer de déterminer la date terminale de ces premières conférences; premières, car d'autres auront lieu, nous le verrons, en août et septembre.

Le livre de comptes permet d'établir que les tapisseries sont pliées et renvoyées à Laforce et à Piles avant le 1^{er} juin et que le roi de Navarre quitte Bergerac le 2 juin¹³. C'est donc entre le 10 et le 31 mai que se tiennent les premières conférences de la paix de 1577.

Elles n'aboutissent pas. Les Catholiques viennent de remporter un beau succès à la Charité-sur-Loire et ne sont sans doute pas disposés à faire de très grandes concessions aux Réformés.

On prévoit cependant la réouverture des pourparlers à Agen. Tandis que les hostilités reprennent (après la prise de la Charité, c'est le sac d'Issoire, du 20 mai au 12 juin) une séance solennelle de négociations se tient à Agen, le 20 juin; mais les députés des deux confessions n'arrivent pas à se mettre d'accord et la guerre se poursuit avec le siège de Brouage entrepris par Mayenne, le 22 juin. A Bergerac, on travaille activement à fortifier la ville, comme le demande le parti protestant, et le seigneur de Saint-Geniès y est nommé lieutenant général du roi de Navarre, le 21 juin.

Henri songe même à grouper des forces calvinistes dans la région de Bergerac, projet qui nous est révélé par l'Histoire universelle de d'Aubigné. Le roi de Navarre va passer Garonne « avec ce qu'il peut ramasser pour tendre vers Bergerac, où il faisoit aussi acheminer les forces du Quercy et du Limousin pour venir à la conjoncture du prince de Condé, du duc de Rohan, du vicomte de Turenne, du comte de la Rochefoucauld tous mandez pour faire un rendez-vous à Bergerac. Ce dessein tira en longueur, pour les violentes occupa-

(12) Ce sommaire de la négociation de la paix figure dans un registre appartenant aux Archives départementales de S.-et-O., non encore coté. Voir *Bull. de la Soc. de l'Histoire du Protestantisme français*, année 1932, p. 323.

(13) *Jurades de Bergerac*, éd. citée, p. 360. Confirmé par le Registre des Archives de S.-et-O., non coté, f° 1 : « Le roi de Navarre avec les dits députés partirent de Bergerac le second de Juuing., »

tions du prince de Condé et la besogne qu'on lui tailloit en Xaintonge par terre et par mer...¹⁴ »

Les affaires des calvinistes vont aussi mal que possible : ils ne comptent que des échecs militaires, depuis l'entrée en campagne des deux armées royales, et leur peu d'entente rend leur situation encore plus précaire. Condé vise ouvertement à l'indépendance... Le maréchal de Damville, voyant son alliance avec les Huguenots de son gouvernement porter des fruits de rebellion, s'est séparé du parti, dès le mois ¹^e mai. Enfin les représentants du roi refusent toujours de signer la paix aux conditions demandées par le roi de Navarre et par ses conseillers.

Voici, en effet, ce qu'écrivit Henri au maire et aux échevins de La Rochelle, le 28 juin :

« Messieurs, après avoir longuement travaillé et disputé pour parvenir à une bonne et seure paix, nous avons esté contraincts voyant les difficultez que les depputez de la part du roi nous ont faictes de remettre encore la conférence au quinziesme du prochain¹⁵, pendant lequel temps le s^r de Villeroy irait devers sa majesté luy faire (entendre) nos raisons et demandes, et sur icelles nous faire desclaration de son vouloir et intention. Cependant nous avons avisé que les deputez des églises et les volres particulièrement s'en retourneraient pour faire entendre chacun à sa province comme toutes choses se sont passées et au dict temps prefix rapporter sur icelles leur advis avec plus ample pouvoir de conclure et mettre fin à ce qui sera trouvé le meilleur¹⁶. »

On songe à reprendre les pourparlers à Agen même, comme le prouve une lettre de Biron au duc de Nevers, datée du 25 juillet et écrite d'Agen :

« Le roy de Navarre et Monseigneur de Montpensier sont arrivez à Agen le 19 de ce mois où il n'a encore esté rien commencé pour les négociations de la paix, à cause que les depputez de Monseigneur le prince de Condé n'y sont encores arrivez ni nouvelles qu'ils s'achement, qui retardent

(14) Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, livre III, chap. XIII.

(15) C, à d. le 15 juillet.

(16) *Recueil des lettres missives*, éd. citée, p. 141.

(17) *Correspondance inédite d'Armand de Gontaut-Biron*, p. par Edouard de Barthélemy, Bordeaux, Lefebvre, 1874, p. 116.

fort l'intantion du Roy. Lesdictz depputés estant venus, dans six jours, la cloche sera fondue ou fallye¹⁷. »

Mais soudain on préfère ouvrir les nouvelles conférences à Bergerac, et le roi de Navarre, après avoir écrit d'Agen le 27 juillet à Armand de Gontaut : « Mons^r de Saint Genyez, celle-cy sera pour vous advertir que, voyant la longueur que mettent à venir les depputez, j'ai arrêté de recommencer et continuer la conférence mardy prochain¹⁸ », adresse le 30, de la même ville, une lettre à son lieutenant à Lectoure qui débute de la manière suivante : « Monsieur de Guित्रy, parce que je suis pressé de partir de ceste ville pour aller à Bergerac, ville destinée pour la négociation et conférence de la paix, sans avoir donné ordre à plusieurs affaires qui se présentent de deçà...¹⁹ »

Des instructions ont dû être données pour que la paix soit négociée, puis signée dans la ville où les premiers pourparlers entre les deux partis avaient eu lieu.

Le roi de Navarre arrive à Bergerac dans les premiers jours d'août²⁰. Le 4, le duc de Montpensier n'a pas encore atteint le lieu des négociations : il est immobilisé par la maladie à Castillonès et attend l'heure de sa guérison pour se rendre à Bergerac²¹. Le 6, Henri III lui écrit et l'engage à ne rien épargner pour obtenir le désarmement des réformés²². Le 8, le duc qui a pu venir jusqu'à Bergerac, entre en pourparlers avec le roi de Navarre, avec ses conseillers et avec les députés réformés²³, mais ne croit pas que ses négociations puissent donner d'excellent résultats²⁴. Biron est

(18) *Lettres missives*, éd. citée, t. I, p. 144.

(19) *Id.*, t. VIII, p. 114.

(20) Il va demeurer dans cette ville une grande partie du mois et de celui de septembre, sans qu'il soit possible de préciser quelles sont exactement les journées qu'il a passées à Bergerac. On sait par ses lettres qu'il y est le 18 août, le 2 septembre il est à Sainte-Foy, le 6 du même mois à Agen, les 10, 18, 21 et 22 il se trouve à Bergerac, mais pour les autres jours, c'est l'incertitude.

(21) Lettre de cette date au roi, fonds français, vol. 8400, f° 17.

(22) Lettre du roi de cette date, *ibid.*, f° 12.

(23) Nous n'avons trouvé aucune indication relative à l'immeuble où se sont faites les négociations d'août et de septembre. Pas la moindre phrase dans les Archives de la ville.

(24) Lettre à la reine mère, *ibid.*, f° 6.

également déçu, et le même jour, il l'écrit au roi et à la reine mère. A Henri III, il se plaint de ce qu'aux députés capables et fermement décidés à procurer au Royaume le repos auquel il aspire sont venus s'ajouter de nouvelles gens inexpérimentés aux affaires de l'Etat. Il déplore aussi que des députés craignent d'être soupçonnés des leurs et ne découvrent ce qu'ils ont dans le cœur de bon, et que d'autres encore, ayant ôté la crainte des armes à eux contraires deviennent audacieux²⁵.

A la reine mère, il écrit une lettre dont la hardiesse étonne :

« Madame, je ay toujours craint que l'on temporiserait à faire la pès, et leisserions passer l'occasion, et sy, l'on ne pourvoieroit à faire la guerre. Il y a trois mois que monseigneur de Monpensier est en ses quartiers sans moiens de fère la pès, et i a aultant de temps que la Charité est prinse. Madame, ou qu'il fault donner moiën de fère la pès, ou suivre les conseils des cappitaines, car il y a trois mois que si les Suisses que avoit Monseigneur vostre fils après la prince de la Charité fussent venus en ses quartiers avec d'autres, la Guienne estoit en votre obéissance. Vos majestés me pardonneront et les en supplie humblement, sy je leur dis que je creins que vous preniez conseil pour la pès de ceulx qui ne la veullent, et pour la guerre, de ceulx qui n'y entendent guières, et ne savent l'estat de la Fransse, assiette des provinces, ni les commodités des rivières et forses des peiz, et qui recherchent tous artifffises de vous mettre en guierre, voir de vous y embrouiller tellement que n'en puissiez sortir, et nul ne vous y doit mestre ung conseil que ne vous donne moiën d'en sortir ou la fère. Je supplie, etc... »

De Bergerac, le 8 août 1577. »

Cependant après quelques jours de désappointement, les députés des deux partis comparent leurs exigences et s'efforcent de trouver un terrain d'entente. Les uns et les autres comprennent la nécessité de faire de réelles concessions. Les protestants envisagent même de renoncer à certains des avantages que leur avait accordés la paix de Beaulieu. Le 18 août, le roi de Navarre écrit aux ministres et anciens des églises réformés assemblés à La Rochelle, pour les mettre au courant des derniers résultats des négociations :

« Messieurs... pour beaucoup de nécessités que nous voyons, qui ne permettent pas qu'on délaye, j'ai esté contrainct de

(25) *Correspondance inédite*, éd. citée, p. 117.

rabaisser beaucoup de la liberté qui vous estoit acquise par l'édiet dernier de pacification, par l'advis et conseil de beaucoup de gens de bien, qui n'ont aultre but que l'avancement de l'honneur et service de Dieu, et le bien et conservation de nos églises, qui se diminuent en la guerre et s'accroissent par la paix...²⁶ »

D'un commun accord, les députés des Conférences rédigent une longue série d'articles dont le texte est porté à Poitiers, pour qu'Henri III l'examine et fasse connaître son opinion à l'assemblée. Des remarques, qui sont autant d'instructions très précises²⁷, mises en marge de certains articles, sont adressées à Bergerac.

Certains jours, le roi de Navarre quitte la ville pour consolider ses positions en Guyenne. Après avoir vainement essayé de porter secours à la ville de Brouage²⁸, il nettoie rives de la Dordogne des petits nids d'adversaires qui leur nuisent et emploie pour cela l'artillerie de Bergerac. Voici ce qu'il écrit à ce sujet aux consuls de Bergerac :

« A Messieurs les Consuls de Bergerac,

» Messieurs, parce que j'ai deslibéré de nettoyer ce pays de plusieurs petites bicoques et forts dont le plat pays est incommodé, j'ay avisé d'envoyer querir pour cest effect l'artillerie qui est à Bergerac. A ceste cause, je vous prie ne point faillir de m'envoyer incontinent les deux coulevrines de Turenne, trois caques de pouldre et soixante boulets; faisant le tout promptement embarquer avec tout l'attelage, de sorte, s'il est possible, que le tout puisse estre ceste nuict icy sur les dix heures... »²⁹

Tandis qu'Henri de Navarre est absent, les pourparlers de paix se poursuivent. Outre le duc de Montpensier, le seigneur de Saint-Geniès et le baron de Biron, le président d'Afis, François de la Noue, le célèbre capitaine calviniste, Louis du Faur, chancelier du roi de Navarre, son frère, Guy du Faur de Pibrac, le seigneur de la Molhe-Fénelon,

(26) *Lettres missives*, éd. citée, t. I, p. 115.

(27) Elles ont été publiées par le *Bull. de la Soc. de l'Histoire du Protestantisme français*, année 1883, p. 350 et suiv.

(28) *Mémoires de Henri, duc de Bouillon*, à l'année 1577.

(29) *Lettres missives*, éd. citée, t. I, p. 145.

Jean de Pérusses d'Escars³⁰ sont présents à Bergerac et d'autres députés des deux partis que nous retrouverons lors de la signature du traité de paix.

Certains députés sont contraints de repartir avant la conclusion de la paix, comme le président d'Afis, rappelé à Toulouse³¹.

Les choses auraient pu trainer si Henri de Navarre, celui qui à l'âge de 24 ans avait été déjà contraint de changer cinq fois de religion, n'avait fait prévaloir ses vues modérées et ne s'était montré prêt à faire de grands sacrifices pour faire cesser les guerres civiles qui ensanglantaient la France.

La lettre qu'il adresse, de Sainte-Foy peut-être, au duc de Montpensier le montre clairement :

« Mon oncle, il n'y a personne en ce Royaulme que j'ayme et honore plus que vous, ny à qui je puisse mieux déclarer mon intention qu'à vous, que je tiens comme mon père. Voilà pourquoy je veux vous tesmoigner et à tout ceste bonne compagnie, que je désire tant la paix et repos de Royaulme, que je scay bien que pour la conservation et la tranquillité publique il y a des choses qui ont été accordées à ceux de la Religion par l'édit de pacification dernier qui ne peuvent sortir leur effect, et doivent estre diminués et retranchés... voulant bien vous asseurer derechef, que je désire tant la paix et repos de ma patrie, que je feray mentir ceux qui m'ont voulu calompnier et faire entendre le contraire; offrant de m'en aller et me bannir pour dix ans de la France, et vendre la moitié de mon bien pour luy aller faire service ailleurs, si l'on pense que mon absence puisse servir pour appaiser les troubles qui ont eu cours jusques icy³². »

Le roi de Navarre revient donc à Bergerac pour les dernières négociations. Son cousin, le prince de Condé, qu'il vient de rencontrer à Monguyon³³, s'y rend également et la paix est proclamée le 17 septembre. Le traité porte les signatures de Louis de Bourbon (le duc de Montpensier) d'Henri

(30) Il sera fait prince de Carency et comte de la Vauguion, chevalier des ordres du roi, maréchal, sénéchal et gouverneur de Bourbonnais.

(31) *Lettres missives*, édit. citée, t. I, p. 149.

(32) *Id.*, t. I, p. 157.

(33) Lors de l'expédition avortée vers Brouage.

(le roi de Navarre), d'Henri de Bourbon (le prince de Condé), de Biron, d'Escars, de Saint-Sulpice (Jean d'Ebrard, seigneur de Saint-Sulpice³⁴), de la Mothe-Fénelon, de La Noue, de Louis de Faur, de Saint-Geniès, de Chauvin, de du Faur (de Pibrac), de Claussonne, député du Languedoc, de Ségur, député du Dauphiné, de Durant, député de Guyenne, de Guyer et de J. Borgnan pour La Rochelle, de Courtois, député de Vendomois, de Roux, député de Provence, de Tany pour le Rouergue³⁵.

Le roi de Navarre est vraisemblablement demeuré à Bergerac ou dans la contrée voisine pendant la seconde quinzaine de septembre. Un détail amusant consigné dans le livre de comptes de la ville le prouve :

« Le vingt troisièsmes du dict mois, ay baillé au vallet de Pezul, pour nettoyer la rue de la clouaque (cloaque) de devant le logis du roy, V sols³⁶. »

Le roi Henri de Navarre a dû retourner à Agen dans les derniers jours de septembre³⁷. Et contrairement à ce qu'à cru un historien local³⁸, il n'est pas revenu à Bergerac pour la publication de la paix, le 12 octobre :

« Le douzièsmes du dict moys, feust publiée la paix en la présent ville, et fust achaplé un flambeau, qui cousta, XXX sols.

(34) Voir à son sujet les *Lettres missives d'Henri IV*, éd. citée, t. I, p. 228.

(35) Le traité de Bergerac a été publié par Dumont, *Corps diplomatique*, t. V, p. 309. L'original existe encore. Il est conservé dans la Collection Codefroy, vol. 96, pièce 23, à la Bibliothèque de l'Institut.

(36) *Jurades de Bergerac*, éd. citée, t. IV, p. 28.

(37) Dans le livre de comptes déjà cité, on trouve en effet parmi les dernières dépenses de septembre : « A ung messenger, qui est allé conduyre, de nuict, les forriers (fourriers) du roy de Navarre, à Issigeac, XV sols. »

— *Berger de Xivrey* (op. cit., t. II, p. 554), se référant aux livres de comptes manuscrits d'Agen, indique au tableau des séjours et itinéraires du roi de Navarre que celui-ci est demeuré à Agen du 1^{er} au 19 octobre. Un prêt d'un écu au roi de Navarre figurant dans le livre de comptes de Bergerac, au mois d'octobre (et reproduite par Charrier dans son éd. des *Jurades*, t. IV, p. 28 à la date supposée du 1^{er}) ne peut pas être pris en considération, car dans les comptes censés notés en octobre figurent des dépenses de novembre !

(38) Docteur Rennes, *Histoire du Protestantisme à Bergerac*, Bergerac, Faisandier, 1868, p. 29.

» A troys trompettes, scavoir : celle du roi de Navarre, de M. de Montpancier et M. de Turenne, à chacun, deux escuz, valant XXX livres.

» Aux canoniés qui chargèrent les pièces, V livres³⁹. »

(La présence de ces trois trompettes ne doit pas induire en erreur, car il n'existe aucune trace dans les livres de comptes des frais de réception des hôtes illustres qui seraient revenus à Bergerac en octobre.)

Les nombreuses clauses de la paix signée à Bergerac ont permis de rédiger un édit de pacification, rendu à Poitiers, parce que la cour s'y trouvait depuis le mois de juin, pour être plus près de Brouage dont on faisait le siège.

L'édit sera très mal respecté et devra être suivi de plusieurs autres, celui de Nérac (1579), celui du Fleix (1580). Il sera même révoqué par le traité de Nemours (1585), et pourtant l'œuvre accomplie n'aura pas été inutile, puisque les articles qui avaient été mis au point au cours des Conférences tenues à Bergerac seront reproduites en très grande partie dans le texte de l'Edit de Nantes.

Jean CHARET.

Pierre de La SERVOLLE

médecin ordinaire du Roi (1747-1820)

Le petit hameau de Rafaillac, paroisse de Badefols-d'Ans, en Périgord, est le berceau de la « gens » du même nom; — car le mot de « famille » convient mal pour désigner cette tribu assez disparate à première vue, nombreuse et bien fixée dès la fin du moyen âge sur ce coin de sol.

En 1531, Jean et Massiot de Rafaillac, fils d'Elie, habitants du « manse » de Rafaillac, font leurs partages.

A travers le dédale de filiations difficiles à établir, le nom orthographié de bien des manières (Raffaliat, Raphailhat), arrivons au premier ancêtre authentique de la bran-

(39) *Les Jurades de Bergerac*, éd. citée, t. IV, p. 28.

che qui nous intéresse : Jacques Raffaillac, juge de Châtres vers le milieu du xvii^e siècle, époux de Marie de Vetat¹.

Son fils Jacques Raffaillac, sieur du Luc né en 1660, docteur en médecine, embrasse une carrière que sa famille honorera pendant quatre générations. Il quitte le hameau d'origine et son mariage le fixe dans la paroisse d'Azerat : il y épouse en effet Anne Requier (1666-1749), fille de Marc Requier, praticien, et d'Anne Roux dont le frère Léonard, notons-le en passant, est « médecin-chirurgien » à Fleurac. Cette Anne Roux, morte en 1732, « âgée de 92 ou 95 ans », est qualifiée de « demoiselle de la Servolle ».

Voilà donc une branche des Raffaillac implantée dans ce petit fief de la Servolle qui, une centaine d'années plus tard, lui fournira par substitution un nouveau patronyme.

La Servolle, entre les vallons du Cern et de la Nauze, groupe quelques maisons sous les châtaigniers, le long d'un ancien chemin gaulois qui, par les crêtes, double en partie la voie romaine de Brive à Périgueux, et passe à Thenon. Un élégant pavillon daté de 1688 y tombait en ruines voici quelques années; — sur les pentes ensoleillées au-dessus d'Azerat, les vignes produisent depuis des siècles de bons vins rouges. Il ne reste que l'emplacement de la « maison du maître », détruite il y a cinquante ans par un incendie : derrière le bâtiment reconstruit, une terrasse pavée et les vestiges d'un petit jardin à la française se font seuls remarquer au milieu des rustiques demeures du voisinage.

Jacques Raffaillac meurt en 1748. Son fils Jean a fait ses études de médecine à Montpellier où il a reçu les leçons de l'illustre Chirac, comme en témoignent deux volumes manuscrits conservés par ses descendants : l'un traitant des « Maladies du bas-ventre », sujet du cours de ce maître en 1705; — l'autre intitulé : « Consultes tirées de Monsieur Chirac pour la guérison de plusieurs maladies avec une méthode bonne et aisée et fort utile pour les praticiens commençants ». Jean Raffaillac est qualifié de « docteur en médecine et sieur de La Servolle » lors de son

(1) Je dois rappeler ici les intéressantes communications de M. J. Durieux (*Bull. Soc. hist.* 1912) et de M. Beau de Verdeney (*Bull. Soc. hist.*, 1916, p. 240) qui ont servi de première base à cette étude.

mariage avec Louise de Garebœuf, du village du Vard, près d'Azerat, fille d'Elie et de Françoise de Champaignac. Les Raffailiac entrent ainsi dans une famille d'ancienne noblesse, portant : « d'azur au taureau d'or surmonté de trois étoiles de même rangées en chef », alliée aux Chappelle de Jumilhac, aux Lubersac, aux d'Hautefort. Mais le beau-père de Jean Raffailiac, Elie de Garebœuf de Masvalleyx de la Seguinie, écuyer, inhumé à 90 ans en 1734 dans l'église d'Azerat, semble avoir été un de ces « seigneurs en sabots », si bien décrits par Pierre de Vayssière dans ses *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*. La famille était certainement très appauvrie dès la fin du xvi^e siècle. Une anecdote recueillie par tradition orale à Azerat, il y a une vingtaine d'années, en fait foi : « Le seigneur d'Hautefort convia à un festin les châtelains du voisinage. Tous s'y rendaient en brillant équipage lorsqu'ils rencontrent le sire de Garebœuf, monté sur un âne ! Et de se gausser de lui. Garebœuf laisse dire, mais à l'entrée du château, les portes s'ouvrent toutes grandes et le seigneur d'Hautefort le fait passer le premier : « Entrez donc, mon cousin ! » — Rien ne saurait mieux indiquer à la fois l'ancienneté de la race et l'impécuniosité de ses descendants.

Du mariage de Jean Raffailiac et de Louise de Garebœuf naissent au moins deux enfants, une fille, Anne, et un fils, Jean. Celui-ci, ses études médicales terminées, épouse à Saint-Front de Périgueux, le 13 février 1745, une jeune fille de dix-huit ans, Marie Moursin, originaire de Razac-sur-l'Isle. Les Moursin (parfois Mourcin ou Mourcinq) semblent y avoir été aussi nombreux que jadis les Raffailiac à Badefols-d'Ans. Faut-il noter une vocation héréditaire ? Le bisaïeul de la jeune mariée, Pierre Moursin, sieur de Meymy, bourgeois de Périgueux, était docteur en médecine, ainsi que Jean, son aïeul (marié en 1690 à Marguerite Brachet, demoiselle du Piriaud) et que son père Pierre. Celui-ci avait épousé Louise Foulcon, du village des Fourniaux, au cœur de la forêt Barade².

(2) Devenu veuf, Pierre Moursin, épousa Marie-Marthe du Cheyron, d'où Jean-Théophile (1740-1790), père de l'archéologue Joseph de Mourcin.

Jean Raffailac et Marie Moursin, tous deux issus de lignées médicales, seront les parents de Pierre, objet de cette étude.

* * *

Un fils, Jean, naît le 21 février 1746 à Azerat et a pour parrain son grand-père Jean Raffailac. Moins d'un an après, le 20 janvier 1747, un second fils, Pierre, vient au monde. « Parain a été Pierre Moursin, docteur en médecine, maraine Marie Bonis, demoiselle de la Servolle » (seconde femme de l'aïeul, veuf de Louise de Garbœuf en 1732). Les destinées des deux frères si étroitement mêlées, pendant la majeure partie de leurs existences, qu'on ne peut guère étudier l'un sans beaucoup parler de l'autre.

L'année suivante, 1748, marque une étape importante dans l'ascension vers la noblesse de cette famille de bonne bourgeoisie. Le fief de Beaupuy, paroisse d'Auriac, est vendu par Messire Pierre de Formigier aux sieurs Jean de La Servolle, père et fils, docteurs en médecine : « Château, domaine, moulin, rentes... tous les droits honorifiques de chapelle, de banc, sépulture dans l'église paroissiale d'Auriac... A été faite ladite vente pour le prix et somme de vingt-un mille trois cents livres... » C'est l'installation de toute la famille à Beaupuy, car, quelques mois plus tard, la maison des sieurs de La Servolle, située « au bourg d'Azerac », est vendue « pour servir de presbitaire (*sic*) à la ditte paroisse ». D'où il ressort que les Raffailac avaient deux résidences sur le territoire d'Azerat.

Par une coïncidence étrange, à Beaupuy comme à la Servolle, l'ancienne demeure a été ravagée par le feu au début de ce siècle et remplacée par une construction sans caractère. Il subsiste du décor primitif que quelques arbres centenaires, la terrasse au midi où fleurissent des grenadiers, et le site pittoresque sur un plateau escarpé dominant la vallée de la Laurence, non loin de l'antique chapelle Saint-Rémy. Long bâtiment aux grosses tours d'angle, Beaupuy devait représenter une demeure seigneuriale d'aspect flatteur, éclipçant le modeste fief de la Servolle, destiné désormais à servir d'apanage au cadet de la famille.

Deuils et joies alternent rapidement par la suite. 1751

voit mourir l'aïeul, Jean Raffailac, et naître chez le nouveau seigneur de Beaupuy, une fille, Catherine. En février 1733, c'est la jeune châtelaine, Marie Moursin, demoiselle de la Servolle, qui meurt à vingt-six ans. Malgré le droit de sépulture à Auriac, indiqué dans l'acte d'achat de Beaupuy, c'est dans l'église d'Azerat qu'elle est inhumée. Jean Raffailac ne se remariera pas : sans doute, sa belle-mère, Marie Bonis, déjà marraine de Pierre, veilla-t-elle sur les trois enfants sans mère.

Peu d'années après, nous retrouvons Jean et Pierre Raffailac à Brive, ou collège des Pères de la Foi. L'aîné « *Joannes Lasservole de Beaupuy* », reçoit en récompense en 1739, les *Oraisons funèbres* de Fléchier. *L'art de peindre à l'esprit* échoit en 1760 à « *Petrus Laroche (?) de Lasservole, in humanitatis schola* ».

* * *

La vie d'étudiant va séparer pour un temps les deux frères. N'éprouvant sans doute pas d'attrait pour la carrière médicale, Jean ira étudier le droit à Toulouse; il concourt pour les Jeux Floraux et obtient en 1763 un prix pour une pièce intitulée : *Hercule aux pieds d'Omphale*, par M. Beaupui (*sic*).

Pendant ce temps, Pierre, reprenant le flambeau de la tradition familiale, poursuit des études de médecine à Montpellier. La vénérable faculté, bien déchuë au cours du xvi^e siècle, avait repris vie après l'édit de 1707, qui réglémentait l'enseignement de la médecine en France. Quelques esprits hardis y risquaient des innovations, tels ces essais de clinique établis en 1763 : « Qu'il soit loisible aux étudiants de faire venir à l'Université, un jour de chaque semaine, des pauvres malades que M. de Sauvages consultera devant lesdits étudiants aux fins de leur apprendre à consulter et à connaître les maladies. »

L'absence de bibliothèque constituait une grave lacune, comblée en 1767 par une donation du doyen Haguenot qui permettra aux étudiants de disposer de 1.200 volumes « propres à l'étude des sciences médicales ». Il semble donc que Pierre Raffailac se soit trouvé à Montpellier dans une période particulièrement favorable. Ses maîtres sont, outre de Sauvages et Haguenot déjà nommés, Le Roy, Barthez et

Lamure. *Petrus Raffaillac de Beaupuy* passa bachelier le 24 novembre 1766. Comme il fallait généralement compter trois années, après l'obtention de ce titre pour arriver au doctorat, on peut penser que Pierre Raffaillac, docteur en médecine, quitta Montpellier vers 1769.

Jean Raffaillac débute comme avocat à Bordeaux, où il se fera une réputation d'éloquence et se liera avec son confrère de Sèze. Pierre va chercher le succès dans la capitale. Grande aventure pour un jeune provincial dont le père et le grand-père n'ont exercé que dans un coin perdu du Périgord noir. Quels appuis va-t-il trouver à Paris ? Peut-être d'anciens condisciples de son père (les renseignements manquent à ce sujet) et surtout le marquis de Lubersac³, allié à sa famille par les Garebœuf, propriétaire à cette époque du château d'Azerat, et assez bien vu à la Cour. Quoi qu'il en soit, le débutant semble se faire apprécier assez rapidement et en 1772, il collabore au *Dictionnaire raisonné de médecine et de chirurgie*, par Nicolas Demarque et La Serrolle fils, 5 volumes édités à Paris chez la V^e Duchesne, rue Saint-Jacques.

C'est assez sans doute, pour être distingué par M. Lieutaud, une des sommités médicales de l'époque. Il emploie le jeune Périgourdin, en qualité de secrétaire en 1773 et le gardera auprès de lui jusqu'à sa mort.

Joseph Lieutaud, né à Aix-en-Provence en 1703, a derrière lui une carrière de labeur et de dévouement. C'est à ses mérites personnels et son ardeur pour la science qu'il doit son succès. Passionné de botanique et d'astronomie, spécialisé dans l'étude de l'anatomie, il a été appelé par Sénac à Versailles en 1750 pour diriger l'infirmerie royale. Membre de l'Académie des Sciences, il est nommé médecin des Enfants de France en 1753. Premier témoignage de la confiance royale et non le dernier : Lieutaud deviendra médecin du C^{te} de Provence, du C^{te} d'Artois, et, à l'avènement de Louis XVI, premier médecin du Roi, charge qui n'avait pas été rétablie depuis la mort de Sénac.

Lieutaud ne cesse pas pour cela de publier de nombreux

(3) Jean-Louis de Lubersac, officier aux Gardes françaises, à qui son mariage avec Marie-Jeanne Magontier de Laubanie avait apporté la seigneurie d'Azerat.

ouvrages de médecine, entr'autres en 1767, son *Historia medico-anatomica*. La première édition est fâcheusement remplie de fautes typographiques : trop surchargé d'occupations pour veiller lui-même à la refonte de son ouvrage, Lieutaud confiera ce soin à son secrétaire, Pierre Raffailiac, qui y travaillera pendant cinq ans.

Il est aisé de comprendre quel enrichissement intellectuel peut apporter à un débutant le contact journalier avec un des maîtres de la médecine d'alors qui manifeste sa hardiesse, dès le début du règne de Louis XVI, par « l'inoculation » du Roi et de ses frères. Quel appréciable privilège, en outre, que de pouvoir puiser dans sa bibliothèque, cabinet de 8.000 volumes dont beaucoup ont appartenu à Tournefort et que Monsieur, frère du Roi, achètera du vivant de Lieutaud !

Plein de bienveillance naturelle, mais sans illusions sur la sincérité des gens de cour, esprit caustique qui ne craignait pas de dire leur fait aux puissants du jour, Lieutaud, vieillard chargé de gloire, dépouillé cependant de toute vanité, était bien le guide le plus sûr pour Pierre Raffailiac ; — non, pour Pierre de La Servolle, car c'est ainsi qu'il convient de le nommer désormais.



En effet, par lettres patentes de février 1773, Louis XVI autorise Jean Raffailiac, docteur en médecine, à s'appeler désormais de La Servolle, « à cause des répugnances invincibles que ses ancêtres et lui avaient toujours eues à porter ce nom » (arrêt de condamnation de Ravaillac, assassin de Henri IV, obligeant les personnes du même nom à en changer). L'habitude en était d'ailleurs prise depuis assez longtemps, semble-t-il ; sur le registre de St-Front portant l'acte de mariage de « M. Maître Jean Raffaliat (*sic*), docteur en médecine » en 1743, le marié signe *La Servolle* seulement. Le châtelain de Beaupuy, marquant un pas de plus vers l'anoblissement, fait graver ses armes parlantes : « d'azur au cerf ailé d'argent » sur son argenterie et ses cachets.

En 1776, la carrière des deux frères se dessine favorablement. Jean de La Servolle acquiert cette année-là une charge d'avocat au Conseil du Roi : on sait par la corres-

pondance familiale que l'influence et les relations de son cadet l'ont grandement aidé à obtenir cette charge. L'avocat a poussé Thérèse Fournier-Desvillées, fille d'un buvettier du Parlement, dont les lettres révèlent l'esprit pondéré et la délicate sensibilité. Il habite d'abord rue Christine en 1776, puis rue du Cimetière-St-André et enfin, à partir de 1786 rue de la Harpe, « anciennement rue St-Côme », où il se rend acquéreur d'une assez grande maison. Auprès de son frère et de sa belle-sœur Pierre de La Servolle, célibataire, sera entouré d'une chaude affection; — les trois enfants, Alexandrine, Emilie et Adolphe accueilleront toujours avec joie « l'Oncle Docteur ».

C'est aussi en 1776 que figurent pour la première fois à l'*Almanach Royal* « les médecins consultants du Comte d'Artois », office créé pour décharger quelque peu Lieutaud, à la fois médecin du Roi, des Princes et des Enfants de France, comme on l'a vu par ailleurs. Deux titulaires furent nommés : Vicq d'Azyr, déjà connu par de remarquables travaux, membre de l'Académie des Sciences, depuis deux ans, et La Servolle, son contemporain et son ami.

En 1777 paraît : *L'Etat de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe et en France*, par une société de médecins dont la Bibliothèque Nationale possède un exemplaire richement relié en maroquin rouge aux armes de France. La dédicace au C^{te} d'Artois porte les signatures des trois auteurs : De Horne, La Servolle et Goulin. Cet ouvrage devait être mis à jour chaque année mais il semble qu'on s'en soit tenu là. Il mentionne, p. 392, comme adjoint en province et « associé régnicole » de la Société Royale de Médecine (fondée en 1776 sous l'impulsion de Lassone et Vicq d'Azyr) : « De La Servolle père, D^r en médecine exerçant avec réputation, à Beaupuy près Montignac-le-Comte, en Périgord ». Et au-dessous : « De la Servolle fils, D^r en médecine, médecin consultant de M^{te} le Comte d'Artois. Adresse : chez M. le Premier médecin du Roi (Lieutaud) en Cour, et à Paris, rue Christine. »

Voilà donc une nouvelle étape dans une carrière heureusement commencée : une charge à la Cour. Il n'est que d'attendre pour avoir mieux : auprès du Roi lui-même.

Le 2 mars 1778, Catherine de La Servolle épouse à Auriac-du-Périgord, Jean-Baptiste Beau de Verdeney, de Coulaures. Événement familial qui dût motiver un voyage en Périgord des deux frères. Le nouveau ménage partagera son existence entre Verdeney et Beaupuy pour entourer « Le Papa », comme le désigne la correspondance fraternelle. Le docteur Pierre, lui, est toujours célibataire : Peut-être est-ce vers cette époque qu'il courtisa une riche veuve qui, sans donner de réponse nette à son soupirant, quitta brusquement Paris pour aller vivre dans ses terres en Bretagne ?

Lieutaud meurt le 31 décembre 1780. Ainsi dégagé des fonctions de secrétaire remplies pendant sept ans, Pierre de La Servolle juge que, pour accéder à des postes plus élevés, il est nécessaire d'avoir la consécration de la Faculté prisee entre toutes, celle de Paris. Il présentera deux thèses en 1781 : *De conceptua menstruae*, *De aere Versaliorum*. Le sujet de la seconde indique, presque naïvement, le désir de réussir à la Cour, de s'y faire désigner comme l'homme indispensable.

C'est donc pourvu du titre de « Docteur régent de la Faculté de médecine de Paris » que La Servolle sera chargé d'écrire *L'Eloge historique de Lieutaud* (Imprimerie de Quillan, rue du Fouarre) et de le prononcer, en séance publique, le 6 septembre 1781, devant la dite Faculté. Il le fait dans un style ampoulé de l'époque : « Après avoir reçu les derniers soupirs de mon respectable maître, après avoir arrosé sa tombe de mes larmes, il semblait m'appartenir, plus qu'à tout autre, d'y semer quelques fleurs... ». Reconnaissons cependant que son exposé de la carrière de Lieutaud ne manque ni d'élégance ni de précision, et que les détails pittoresques relèvent agréablement le sujet.

L'article nécrologique sur Lieutaud dans les *Annales de la Société royale*, non signé, semble être aussi de la main de La Servolle (bien que d'un style moins pompeux) : les anecdotes citées, les mots à l'emporte-pièce attribués au défunt sont les mêmes que dans *L'Eloge historique*. Dans ce discours, lorsque La Servolle, en terminant, se dit « comblé de bienfaits », par son ancien maître, il ne faut

pas seulement comprendre par là les avantages d'une protection éclairée, mais encore des générosités d'ordre matériel. C'est en effet au cours de cette année 1781 que Pierre de La Servolle se révèle usufruitier d'une maison sise à Versailles, au 12 de l'avenue de Paris, maison assez importante et installée avec luxe, d'après l'état des lieux dressé à l'entrée d'un locataire. Le « salon de compagnie » à boiserie verte d'eau rechapée en blanc, a des glaces encadrées de bois sculpté et doré, une commode garnie d'ornements « en cuivre de couleur » et des encoignures à dessus de marbres; — la salle à manger est tendue « de toile cirée pointée à figures chinoises », les chambres ont des dessus de portes « en camaïeux et cadres dorés ». Quant au jardin, il s'enorgueillit de « 12 orangers dans leurs caisses et 46 vases de fayence ». La jouissance de cette maison est un témoignage de l'estime dans laquelle le médecin défunt tenait son dévoué secrétaire, qu'il avait par ailleurs désigné comme exécuteur testamentaire.



Il est malaisé, faute de documents, de suivre La Servolle dans la période de 1781 à 1789. Années heureuses, sans doute, années de réussite; — années de recherches, de découvertes ? Vraisemblablement non, et il convient ici de faire le point.

Bien que côtoyant les plus illustres savants de l'époque, Pierre de La Servolle ne semble pas avoir été passionné de recherche scientifique, la tournure de son esprit étant plutôt littéraire. Homme de bibliothèque par goût, la nature de ses fonctions auprès de Lieutaud n'a pu qu'accentuer ce penchant; les ouvrages auxquels il a collaboré relèvent de « l'érudition médicale » si l'on peut s'exprimer ainsi. Il se plaisait davantage à feuilleter des volumes rares qu'à manier le scalpel dans le but de « ravir à la nature ses derniers secrets », pour employer le langage du temps. Ce qui n'enlève rien par ailleurs à de solides qualités professionnelles qui firent son succès de praticien, qualités jointes à d'autres fort aimables, dont il ne faut pas sous-estimer la valeur « en Cour », affabilité, finesse et tact, enjouement et facilité à tourner un compliment, fût-ce même en vers.

Seul jalon au milieu de cette période, une lettre écrite par Jean de La Servolle, châtelain de Beaupuy à son fils, le 28 janvier 1788 (et dont l'adresse a disparu) présente quelque passages intéressants :

« Me voilà, mon cher La Servolle, seul à Beaupuy avec le petit Joseph⁴ qui a été malade à me donner bien de l'inquiétude. Les choses ont bien tourné et le petit Joseph est hors d'affaire... Vous ne croiriez peut-être pas que dans le temps que cet enfant était très mal et que d'ailleurs j'étais icy, on avait l'indiscrétion de me faire solliciter.

« Si j'ai passé quelque temps sédentaire, je ne marche pas mal à présent; il règne dans cette province des fièvres bilieuses qui se manifestent sous le masque d'une pleurésie, malheur pour les malades lorsqu'on s'y méprend. La petite vérolle continue d'être épidémique et, quoique confluente chez le grand nombre des individus, elle est si bénigne que sur cent malades, à peine y en a-t-il un qui succombe. J'en ay vu un grand nombre dont j'ay laissé le soin à la nature (!) Je viens de donner un mémoire à la Société royale de médecine sur cette épidémie.

« Vous me mandez qu'il n'y a encore rien de décidé pour la guerre. Dieu veuille qu'on se détermine pour la paix, ce pays-ci surtout est bien pauvre et hors d'état de soutenir le poids des impositions actuelles à plus forte raison de nouvelles...

« ...Il y a toute apparence que vous avez rendu vos devoirs à M. le marquis de Lubersac, ne m'oubliez pas près de luy, et de madame la marquise. Adieu, mon cher La Servolle, je suis avec la tendresse que vous connaissez, votre très affectionné père.

« LA SERVOLLE. »

A partir de 1787, *l'Almanach Royal* indique, pour le D^r de La Servolle, une adresse à Paris : Quai de l'Ecole, vis à vis du Pont-Neuf. Toute trace de l'immeuble situé à ce niveau de l'actuel quai du Louvre a disparu.

C'est au début de 1789 que la carrière de Pierre de La Servolle, toujours « médecin consultant de M^{gr} le Comte d'Artois » prend un essor nouveau.

(4) Fils de Catherine Beau de Verdeney.

M. Le Monnier devient à cette époque « Premier médecin du Roi » et, en envoyant sa démission de « Médecin ordinaire », soutient chaleureusement la candidature de La Servolle à ce poste. Celui-ci, en même temps, s'adresse en ces termes à M^{re} Laurent de Villedeuil, ministre secrétaire d'Etat :

« Pierre La Servolle, D^r régent de la Faculté de Paris et de celle de Montpellier, médecin consultant de M^{re} le Comte d'Artois, a l'honneur de vous exposer, Monseigneur, que M. Le Monnier ayant présenté au Roi une liste de plusieurs médecins pour lui succéder dans la charge de médecin ordinaire, Sa Majesté a bien voulu déterminer son choix en faveur du suppliant, lequel a demandé aussi, Monseigneur, votre agrément à l'effet d'être pourvu de la charge de médecin ordinaire, il vous supplie également, en obtenant la sanction du Roi, de vouloir lui accorder le même brevet de retenue dont jouit M. Le Monnier. Le S^r La Servolle ose espérer cette grâce de vos bontés, qu'il s'empressera de mériter par sa conduite et par son exactitude à remplir les devoirs de sa place.

« LA SERVOLLE. »

« Le S^r La Servolle a été pendant sept ans secrétaire de M. Lieutaud, premier médecin du Roi; après sa mort Sa Majesté voulut bien lui accorder une pension, il se flatte d'être connu du Roi par ses rapports avantageux. »

Qu'était exactement cette charge de médecin ordinaire du Roi ? On peut dire, en quelques mots, qu'elle constituait le dernier palier avant la charge suprême, celle de Premier médecin du Roi : dans la plupart des cas, le Premier médecin décédé ou démissionnaire était remplacé, automatiquement, pourrait-on dire, par le médecin ordinaire. Pierre de La Servolle, lui-même, explique en détail, bien des années plus tard, les attributions qui lui étaient propres :

« Le premier médecin ordinaire du Roi, de service à la Cour toute l'année, remplaçait le Premier médecin en cas de maladie ou d'absence ou de vacance de la place. C'est ainsi que M. Le Monnier médecin ordinaire, rempli, après la mort de M. de Sénac, les fonctions de Premier médecin

auprès de Louis XV. Lors donc que le Roi était malade, le Premier ordinaire était constamment auprès de Sa personne et le veillait suivant le besoin. Dans ce cas, il avait les entrées dites familières, ordinairement il avait les premières entrées.

« Lors du Sacre du Roi, le médecin ordinaire était chargé conjointement avec le premier chirurgien, de visiter les malades atteints d'érouelles avant que le Roi les touchât et il recevait une médaille d'or. Il visitait également les enfants destinés à être apôtres à la Cène du Roi⁵ et il lui revenait une pièce de baptiste. Il suivait la Cour dans les grands voyages et avait son logement dans les bâtiments du Roi; il se nourrissait à ses dépens, mais dans les petits voyages il était nourri par la Bouche du Roi.

Le traitement du premier médecin ordinaire était de 6.000 livres par an⁶ mais comme il ne suffisait pas, le Roi lui accordait ordinairement une pension. A Versailles, il avait un logement au Grand Commun. Le médecin ordinaire avait, comme chez le Roi, les premières entrées chez les princes et princesses de la famille royale et avait le pas sur leurs premiers médecins. Lors du mariage d'un prince il était envoyé au-devant de la princesse. »

La charge de premier médecin ordinaire était vénale. Pierre de La Servolle en fit l'acquisition pour la somme de 60.000 livres sur laquelle il versa aussitôt 20.000 livres à M. Le Monnier et lui souscrivit une obligation de 40.000 livres « d'après un brevet d'assurance que le roi fit expédier au nom du S^r La Servolle ». Il faut indiquer ces précisions d'ordre financier car, par la suite, imprévue des événements, cette dette de 40.000 livres, non réglée comme elle eût dû l'être au cours des années suivantes, pèsait lourdement sur La Servolle tout au long de son existence.

Ayant été agréé, Pierre de La Servolle prête serment d'après la formule suivante : « Vous jurez sur la Foi que vous devez à Dieu votre créateur, que vous serez fidèle au

(5) Cérémonie du lavement des pieds, le Jeudi-Saint.

(6) D'après « l'Etat général des Officiers de la Maison du Roi », les 6.000 l. se décomposaient ainsi : gages, 1.800 l.; appointements, gages du Conseil et pension des Grands Officiers, 2.400 l.; sur l'état de l'argenterie pour droit d'habit, 300 l.; grandes livrées, 1.500 l.

Roi et ne vous départirez jamais de l'obéissance qui lui est due; — que vous garderez et défendrez l'honneur et les droits de Sa Majesté; — que vous ne révélez ce qui viendra à votre connaissance contre sa personne et remplirez exactement les devoirs de votre charge; — que vous vous comporterez en tout, comme un bon, sage et vertueux sujet est obligé de le faire, ainsi que vous le jurez et promettez ? » Et le procès-verbal de conclure : « A chacun de ces articles, le S^r La Servolle a répondu individuellement « *Je le jure* » et au dernier il a prononcé ces mots « *Je le jure et je le promets* ».



Nous savons, par La Servolle lui-même qu'à plusieurs reprises il fut délégué par M. Le Monnier auprès du roi malade pour le soigner et lui administrer des remèdes. La robuste santé de Louis XVI devait cependant laisser de nombreux loisirs à ses médecins ! Si l'on se reporte à son Journal personnel minutieusement tenu, comme chacun sait, on ne trouve mention entre 1789 et 1792 que d'une seule indisposition un peu sérieuse, en mars 1791 : plusieurs jours de fièvre, séjour au lit et administration d'émétique ! A cette exception près, les soins médicaux se bornent à des « cures » de trois semaines d'eau de Walz (*sic*), ou de Vichy, ou plus simplement de petit-lait qui devaient être présentés en grande pompe par le médecin de service... Mention fréquente aussi : « Pris médecine », comme on pouvait s'y attendre, la thérapeutique d'alors toujours fidèle au *Saignare, purgare*, raillés par Molière !

Quoi qu'il en soit, une preuve tangible du dévouement de La Servolle et du succès de ses soins se présente sous la forme d'une fort belle tabatière en or, signée George, d'un travail délicat, toujours pieusement conservée dans la famille, comme un don de Louis XVI à son médecin.

Mais en ce début de 1789, c'est la santé chancelante du premier Dauphin, Louis-Joseph-Xavier, né en 1781, qui est un sujet d'inquiétude pour la famille royale. Devant le dépérissement rapide de l'enfant, on agita la question de savoir si le séjour de Meudon ne serait pas préférable à celui de Versailles ? A cet effet, on réunit les sommités médicales de l'époque, Desault, Sabatier, Portal, Vicq

d'Azyr, et « tous les médecins et chirurgiens de la Cour ». On peut penser que l'auteur de la thèse : *De aere Versaliorum*, était particulièrement qualifié pour donner son avis. La majorité des consultants opta pour Versailles... et le Dauphin fut transporté à Meudon ! Il y mourut le 4 juin 1789.

Pendant que le médecin ordinaire du roi débutait avec succès dans ses fonctions et que Jean de La Servolle jouissait d'une enviable notoriété au barreau, l'atmosphère politique s'alourdissait. Là-bas, à Auriac-en-Périgord, en mars 1789, le cahier des revendications du Tiers-Etat⁷ était signé par une vingtaine de notables — en tête, La Servolle père. Cahier d'ailleurs fort respectueux dans sa forme, protestant de l'attachement des signataires au roi et à la « valeureuse noblesse », mais déplorant surtout (rappelons-nous les termes de la lettre de 1783 citée plus haut) le poids des impositions dans ce pays si pauvre !

Après les journées d'octobre et l'installation de la famille royale à Paris, la fièvre ne fait que monter, les délibérations de l'Assemblée sont suivies avec passion. Comment, lorsqu'on appartient à la Maison du roi, ne point prendre parti et ne pas se mêler, plus ou moins, à la « guerre des pamphlets » ? C'est ainsi qu'on voit circuler, sous le manteau, une mince brochure (imprimée sans lieu ni date) intitulée : « Lettre de MM. Monnier, Vicq d'Azyr et La Servolle à M. l'abbé Chabot, député du département de Loir-et-Cher à l'Assemblée Nationale ». On connaît la carrière de ce louche personnage, vicaire général du fameux abbé Grégoire, l'évêque constitutionnel de Blois, siégeant à l'extrême-gauche de l'Assemblée, et qui fut exécuté en avril 1794 avec les Dantonistes. Cette « Lettre » fait allusion à une maladie de l'abbé Chabot : le bruit ayant couru qu'il était soigné par les médecins de la Cour, ceux-ci opposent un démenti à cette allégation et disent son fait à Chabot, sous le couvert d'une ironie assez féroce : « Que n'étiez vous là, Monsieur l'Abbé ! » refrain terminant chaque paragraphe, insinuant que tout va mal à l'Assemblée depuis le départ du député. Voici la fin : « Si notre modestie ne s'y

(7) Publié au *Bull. Soc. hist.* (1936), pp. 60-65.

opposait pas, nous prendrions, M. l'abbé, la liberté de vous offrir nos petits services et nous osons répondre qu'avant quinze jours nous rendrions à l'église de Blois *son plus bel ornement* à l'Assemblée Nationale *son meilleur orateur*, à la France *son plus ferme soutien* (sic), au Roi *son plus fidèle ami*.

« Nous avons l'honneur d'être très fraternellement, Monsieur l'Abbé, de votre Révérence,

« Les très humbles et obéissants serviteurs

MONNIER, VICQ D'AZYR, LA SERVOLLE

médecins du « roi des Français et de sa femme Antoinette ». (C'est ainsi que Chabot désignait les souverains.)

L'*Almanach Royal* de 1792, le dernier qui paraîtra, indique toujours l'adresse de Pierre de La Servolle « Quay de l'Ecole ». Nous sommes assez enclins à croire qu'à Paris, dès les premières années de la Révolution, les conditions de la vie avaient totalement changé; en réalité — les mémoires du temps en font foi — les relations sociales ne furent pas bouleversées avant le 10 août 1792. Pierre de La Servolle était-il de service aux Tuileries lors de cette terrible journée ? Nous savons que Le Monnier, Premier médecin, ne dût la vie, en ces heures tragiques, qu'à sa réputation de désintéressement (il n'acceptait jamais d'argent pour les consultations qu'il donnait en dehors de la Cour). Le même Le Monnier fut admis, par exception, à venir donner ses soins, dans la Tour du Temple, au Dauphin atteint de la coqueluche : ce ne fut qu'un fait isolé, et les médecins de la Cour cessèrent leur service à partir du moment où la famille royale fut emprisonnée.

Si Pierre de La Servolle avait pu espérer un rétablissement de situation, le procès et la mort du roi détruisirent tous les projets d'avenir qui se dessinaient si favorablement quatre ans plus tôt. Jean de La Servolle, de son côté, avait perdu, sa charge d'avocat au Conseil du roi, ne recevant en compensation qu'un titre de rente vite dévalué. Pour l'un comme pour l'autre frère, il faut donc rester temporairement à Paris afin de veiller à des intérêts si compromis.

Le 23 août 1793, Pierre La Servolle, « citoyen de Paris », demeurant quai Malaquay, reçoit 540 livres pour les six premiers mois de l'année 1793, « à cause des 1.020 livres à quoi a été réduite la pension de 1.200 livres dont il jouit sur la liste civile, d'après le brevet expédié le 48 février 1781 ». Il s'agit là de la pension accordée à la mort de Lieutaud.

Dans les mois tragiques qui suivirent, La Servolle ne chercha-t-il pas à regagner Beaupuy ? Une tradition familiale affirme qu'il quitta Paris, au plus fort de la Terreur, revêtu d'une blouse de paysan. Il est donc peu probable qu'il ait pu répondre à la convocation qui lui fut adressée le 10 mai 1794 : « Le Conseil de Santé t'invite, citoyen, à te rendre sur-le-champ et sans délai à l'hôpital militaire du Gros-Caillou à Paris pour y faire provisoirement les fonctions de médecin. Le Commissaire ordonnateur de la 17^e division est invité à t'y faire reconnaître provisoirement.

« Salut et fraternité. »

Suivent une dizaine de signatures, parmi lesquelles celle de Bayen, le chimiste et d'Antoine Dubois, le célèbre chirurgien.

* * *

La tourmente passée, c'est à Paris, chez son frère, que Pierre de La Servolle se trouve le plus souvent, avec des séjours à Beaupuy et à Vanves, dans la maison de campagne de M. Fournier, beau-père de Jean de La Servolle. D'anciens amis ont disparu : Vicq d'Azyr est mort en 1794, Le Monnier qui vivait modestement d'une boutique d'herboriste à Montreuil près de Versailles, s'éteint sous le Directoire. Mais de nouvelles relations se nouent : La Servolle est lié avec M. de Lacalprade, Sarladais dont le salon est fréquenté par d'illustres Périgourdins, Joubert, Maine de Biran, entr'autres.

Si l'on ne jouit plus de la « douceur de vivre » d'avant 1789 on est cependant avide de distractions après les années d'épreuves : la frivolité règne de nouveau et, avec elle reprend la vogue de la poésie de salon, héritage du xvm^e siècle. Ce ne sont que « petits vers », madrigaux et couplets ! Si Jean de La Servolle remporta jadis un prix aux Jeux floraux de Toulouse, son cadet, lui aussi, « cultive la

musé », sans aucun talent, il faut bien l'avouer, après la lecture des nombreux feuillets couverts de son écriture. Mais les contemporains se déclarent ravis : c'est en vers que le docteur complimente M. et M^{me} Doisy, amis parisiens de son frère, sur leur bal du 31 janvier 1797 :

« Que son bal m'a paru charmant :

« ...A Doisy rendons notre hommage.

« Mais qu'il en coûtait d'être sage !

« Hôtel de la Vérité, rue de la Reconnaissance, fauxbourg des Millions de Remerciements. »

La vie est difficile et chère à Paris, d'autre part, là-bas en Périgord, « le Papa » réclame sa famille : à l'automne de 1797, Jean de La Servolle, sa femme, ses enfants et le docteur viennent passer six mois à Beaupuy, où se rendent souvent les Beau de Verdeney. Il faut distraire les Parisiens : la « ville » la plus proche est Montignac : quelques kilomètres sont vite franchis, à cheval ou en voiture, notamment pour la grande foire de la S^{te} Catherine, prétexte à réjouissances et à réceptions. Le vieux docteur s'y installe même quelque temps pour y prodiguer ses soins à une malade attitrée, M^{me} Dezon, à laquelle il prescrit « un bouillon de grenouilles », remède estimé de la pharmacopée de l'époque.

A Beaupuy même, le temps passe agréablement. Entouré de charmantes nièces, Emilie de La Servolle (qui épousa M. Le Vacher), Henriette Beau de Verdeney, devenue plus tard M^{me} Chavoix et une Rosette, et une Julie, non identifiées, le docteur versifie avec entrain. Tous les prétextes sont bons, fêtes, anniversaires, et même « la lunette achromatique » d'Emilie :

« ...Ce n'est pas toujours aux cieux

Que je dirige ma lunette.

Je lis bien mieux dans deux beaux yeux

Que dans une triste planète. »

Les nièces remercient par un laborieux acrostiche sur le nom de « La Servolle ». C'est un feu croisé de poésies qu'on échange, avec de petits billets en patois de comédie et d'aimables plaisanteries.

En juillet 1798, la fille aînée de Jean, Alexandrine de La Servolle, épouse à Paris, Simon Gouget-Desfontaines (parfois appelé Desmaisons) d'origine créole. Vers de circonstance ou « tendresse » rime avec « allégresse ». Le nouveau marié riposte par la pièce suivante :

« A Monsieur La Servolle,
docteur en médecine et en poésie.
« Je le sçais, le Dieu d'Epidaure
Est aussi l'enfant d'Apollon;
C'est ainsi qu'au Sacré Vallon
A ces titres l'on vous honore.
Avec la même habileté
On vous voit, en suivant vos traces
Ou secourir l'humanité,
Ou folâtrer avec les Grâces.
Plein de respect pour vos talents
Et pour vos vastes connaissances,
J'aime encore mieux vos vers charmants
Que vos meilleures ordonnances.

« Votre serviteur, G. DESMAISONS. »

* * *

A l'automne de 1798, Pierre La Servolle est installé à Beaupuy. « Le Papa » vieillit et se préoccupe davantage d'agrandir ses propriétés (désapprouvé par son fils aîné) que d'exercer la médecine. C'est son second fils qui le supplée, parcourant la campagne à cheval et par tous les temps : grand changement après les années de service à la Cour. Les soirées d'hiver sont longues, auprès du vieillard qui combine l'acquisition de la vigne Sous-le-Treuil ou du bois de Piencellète; — le docteur, déjà quinquagénaire, songe à fonder un foyer et jette son dévolu sur une orpheline, M^{lle} de Bridat, dont la petite propriété de Valmassingeas touche les terres de Beaupuy.

Ayant vanté à sa famille parisienne les « qualités aimables » de la fiancée et annoncé que le mariage aura lieu le 9 janvier 1799, La Servolle ne rencontre chez son frère qu'un enthousiasme modéré pour ses projets : « Prenez vos informations, écrit l'avocat, cette maison a toujours passé

pour une maison *pauvre* ». Ces craintes d'ordre financier se trouvent justifiées, et — faut-il penser que l'intérêt primait le sentiment ? — le mariage prévu n'a pas lieu. Le frère aîné s'était d'ailleurs opposé à un règlement attribuant le domaine de La Servolle à Pierre, à cause de l'incertitude de la situation monétaire en cette période troublée.

L'été suivant, le Docteur accompagnant un malade, va aux eaux de Miers en Quercy, et envoie à sa belle-sœur un récit humoristique de son voyage. Celle-ci répond : « J'ai vu avec satisfaction que vous êtes toujours le même, brave et courageux dans les pas difficiles; — admirateur de la belle nature, dont vos connaissances vous ont fait dérober les secrets, gai et aimable dans la bonne société, sachant à propos tirer votre épingle du jeu, et conservant le petit mot pour rire, même après avoir monté sans perdre haleine 185 marches... » (Sans doute à Rocamadour, l'excursion classique aux environs.) A son retour, La Servolle trouve son père très affaibli et juge nécessaire d'alerter son frère : celui-ci part aussitôt pour le Périgord, accompagné des siens. Le vieux Docteur meurt vers la fin de 1799.

* * *

Voilà Jean de La Servolle châtelain de Beaupuy, alors qu'échoit à Pierre, comme prévu, la terre de la Servolle. Les partages terminés, l'avocat regagne Paris au printemps de 1800, laissant le Docteur à Beaupuy pour veiller à ses intérêts et diriger des essais de culture qu'il semble impatient d'entreprendre. Malgré l'aide d'un manuel acheté « au temps des assignats », les conseils de Jean de La Servolle sont assez fantaisistes et provoquent parfois le sourire : « Si vous avez des truffes à manger d'ici aux Jours gras, faites conserver l'eau et les pelures de celles qu'on pèlera; faites piocher ou, pour mieux dire, préparer une place où vous croirez qu'il peut venir des truffes et répandez-y l'eau et les pelures que vous ferez recouvrir de terre : il vient des fraises aux places où l'on a répandu l'eau qui a lavé des fraises, s'il pouvait en être de même des truffes, on s'épargnerait la peine d'en acheter. » Et encore : « L'estragon ne vient point de graine, mais seulement de mar-

cotte. On prétend cependant qu'en piquant une graine de lin dans un oignon blanc, il en vient de l'estragon » (!) Jean de La Servolle court tout Paris pour trouver des ignames et des patates douces, mais sans succès ! — « Je vous envoie un paquet de graines par M. Pomme : du panais (c'est un légume dont je ne fais pas grand cas) et des arricots (*sic*) gros rouge d'Espagne; les choux-fleurs doivent être semés dans le déclin des lunes. J'ai oublié de vous envoyer quelques petites pommes de topinambours; je ne sais s'ils sont connus en Périgord, mais ils sont meilleurs dans les ragôts que les pommes de terre. » Il est aussi question de la manière de saler le bœuf et de préparer les jambons « à la façon de Bayonne ».

Le Docteur s'installe « chez lui », à La Servolle, à l'automne suivant dans l'attente d'une vie de famille qui va s'ouvrir tardivement pour lui. Le 19 novembre 1801, il épouse à Gabillon Anne-Thérèse Rousselot de Beaulieu, fille de feu Gabriel Rousselot de Beaulieu, notaire royal, et d'Anne Lagrézas. Jean de La Servolle est un des témoins de son frère. La mariée a vingt-huit ans et Pierre de La Servolle, presque le double de cet âge : cinquante-quatre ans ! C'est une de ses cousines, petite-fille d'Anne de Garebœuf, une sœur de Louise. On peut penser que des relations de famille ont permis aux époux de s'apprécier de longue date; la jeune femme est habituée à la vie à la campagne qui sera, semble-t-il, désormais le lot de l'ex-médecin du roi, partageant son temps entre une clientèle rustique et le soin de ses terres.

Une fille, Marie-Thérèse-Emilie⁸ naît le 31 décembre 1803. La vie devrait s'écouler calme et heureuse sous les « bois châtaigniers » de la Servolle, mais le Docteur se révèle piètre administrateur. Aussi, en 1804, Anne-Thérèse doit-elle avoir recours à une séparation de biens : « Ce moyen a longtemps répugné à la tendresse qu'elle a pour son époux, mais cette même tendresse, son intérêt et celui d'un enfant, fruit de cette union, lui conseillent de ne pas livrer le sort de son peu de fortune aux hazards d'une vaine considération. » Les choses étant ainsi exposées avec élégance,

(8) Elle épousera à Périgueux, en 1830, Léon Gilles-Lagrange, notaire.

Anne-Thérèse, que son écriture ferme révèle femme de tête, prend les rênes du gouvernement et va gérer le petit domaine au mieux de leurs intérêts.

Le Monnier, l'ancien Premier médecin du roi, est mort en 1799, les 40.000 livrés que lui devait son successeur n'ont pas été versées, et le Docteur La Servolle est obligé de souscrire « des obligations très onéreuses » à son héritière. Napoléon vient de monter sur le trône; une nouvelle monarchie s'instaure, et une « Maison impériale » se monte, renouvelant les titres et fonctions de l'ancienne Cour. Ne pourrait-on obtenir du gouvernement impérial quelque aide pour les titulaires de charges, dépossédés et lésés ? Pierre de La Servolle tente une démarche et écrit à Corvisart. Nous avons la réponse de celui-ci, datée du 9 novembre 1803 :

« Monsieur et très honoré confrère,

« Je présume que ma réponse à la Lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire il y a six semaines ne vous est point parvenue, puisque je n'ai point reçu le mémoire que je vous priais de m'adresser, touchant l'affaire importante dont vous me parliez; je vous assurais de mon zèle à vous être utile dans cette circonstance sans pouvoir cependant vous en promettre le succès. Je vous marquais aussi que j'acceptais avec reconnaissance l'offre que vous me faisiez de me donner des renseignements sur les attributions, privilèges, fonctions, honoraires des premiers médecins des ci-devant rois, car je n'ai sur ces divers objets aucune espèce de connaissance. » (Eau bénite de cour : il ne semble pas que les dispositions bienveillantes du premier médecin impérial aient porté des fruits.)

Les années passent dans l'attente d'une situation meilleure. En 1811, le Docteur, plus que sexagénaire, est père d'un fils, Théodore-Martin (S^r Martin n'est-il pas le patron de l'église d'Azerat ?) en qui il voit, avec émotion, le futur continuateur de la lignée de médecins.

* * *

Chute de l'Empire, retour des Bourbons ! L'espoir renaît, c'est le moment de tenter la chance de nouveau; Pierre de

La Servolle part immédiatement pour Paris, comme on l'apprend par un acte du 6 août 1814 (transaction au sujet d'une vente de bois) : « La dame Rousselot, épouse Laservolle, a dit que son mari était depuis longtemps (*sic*) à Paris en sa qualité d'ancien médecin du Roi. » Le Docteur est jugé sans doute trop âgé pour obtenir une charge active, mais il est nommé médecin ordinaire « honoraire » du roi. Charge qui l'astreignait cependant à des séjours dans la capitale, où son frère, vieilli, entouré des ses enfants et petits-enfants, est toujours prêt à l'accueillir avec joie et à faire des démarches en sa faveur. Ne lui écrit-il pas, en effet, en 1816 : « J'espérais pouvoir vous annoncer en même temps que j'avais vu M. Le Faivre (premier médecin de Louis XVIII) et vous mander ce qu'il m'aurait dit par rapport à vous, mais quoique je sois allé six fois au château dans cet objet, je n'ai jamais pu le rencontrer au sujet des appointements qui vous sont dus ? »

Emilie de La Servolle, fille du Docteur, est pensionnaire à Périgueux, chez M^{lle} Rollin. C'est là que son père lui adresse de Paris, en septembre 1816, la lettre suivante :

« J'ai eu le plus grand plaisir, ma chère fille, d'apprendre de tes nouvelles... Je viens du lever du Roi. Sa Majesté, après m'avoir salué gracieusement, m'a demandé si j'avais des nouvelles du Périgord et si la récolte était bonne; à quoi j'ai répondu : Oui Sire, elle a été meilleure que l'année dernière, d'après ce que m'en écrit ma femme, mais celle du vin ne vaudra rien. Sur quoi le Roi m'a dit que le vin du Périgord n'était pas bon; j'ai répliqué qu'il y avait certains cantons comme St-Pantali et St^e-Eulalie, qui produisaient des vins approchant ceux de Bordeaux, que j'avais des vignes qui dataient de plus de cent ans qui me fournissaient de bon vin ordinaire; « Oh ! m'a dit le Roi, il y a St-Emilion, près de Libourne, qui donne de bon vin », et la conversation a fini là. Le Roi, après s'être habillé, m'a salué de nouveau et a passé dans son cabinet. » A relater ce banal entretien, sans y changer un mot, on sent la joie du vieux Docteur d'être à nouveau l'objet de l'attention royale. Il poursuit : « J'espère t'embrasser, s'il plaît à Dieu, le 3 octobre; je t'avais dit de m'envoyer la mesure de ton pied et de celui de ta mère, il serait encore temps,

car on fait ici des souliers qui sont plus élégants que ceux de Périgueux et qui durent le double de temps. J'ai acheté, non les livres que tu m'as demandés, mais de meilleurs, d'après M^{me} de Floirac qui est en état d'en juger. Paris jouit de la plus grande tranquillité. Adieu, je quitte la plume et je vais à la messe du Roi, pour y prier Dieu et me régaler d'une belle musique. » C'est cette même année que La Servolle reçoit une médaille d'argent à l'effigie de Louis XVIII, frappée à l'occasion du mariage du duc de Berry.

C'est vers ce moment aussi, sans doute que le Docteur fit exécuter, par le miniaturiste Pain, un petit médaillon qui le représente, comme bien des vieillards à cette époque, coiffé et vêtu à la mode du xvm^e siècle, cravate de mousseline et gilet pékiné : si le pli de la bouche est quelque peu désabusé, les yeux bruns restent vifs et bons sous une large calvitie.

L'intimité fraternelle, si étroite, est bientôt brisée par la Restauration, disparaît à la fin de 1816. Ses héritiers ne veulent pas conserver Beaupuy et le Docteur tente une démarche pour s'en rendre acquéreur, mais le prix demandé dépasse ses possibilités. Son neveu, Adolphe de La Servolle, avocat comme son père, lui écrit en 1817 : « Il paraît que votre présence ici ne pourrait qu'être utile à vos intérêts; il faut se montrer de temps à autre si l'on ne veut pas être oublié et si l'on veut empêcher des intrigants de vous supplanter; j'aurai le plaisir de vous embrasser en Périgord et je pourrai bien vous déterminer à revenir avec moi pour passer l'hiver à Paris ».

Mais les séjours à Paris doivent se faire de plus en plus rares, la fatigue de l'âge ne les facilite pas. Portal, un ami de longue date, est nommé premier médecin du roi en janvier 1819 et répond en ces termes à la lettre de félicitations de son collègue : « C'est le Roi seul qui m'a nommé dès qu'il a appris la mort de Le Faivre, et m'a témoigné le désir de réhabiliter la charge dans tous ses droits mais ce sera difficile. Les honoraires de la place ne sont pas à beaucoup près les mêmes : je continue d'habiter ma maison et je vais aux Thuilleries deux ou trois fois la semaine et plus souvent lorsque le Roi a la goutte et alors j'occupe le petit

appartement dans les locaux. Le Roi jouit de sa santé ordinaire. Je vous serai obligé de tous les détails qui pourraient m'intéresser relativement à mes prétendues prérogatives; il n'est plus question de la bonne volaille que le premier médecin recevait de la cuisine du Roi et dont nous avons eu quelque temps notre part, c'est une petite perte. Adieu, mon cher et honoré confrère. »

En août 1818, l'écriture du Docteur est encore ferme et nette, lorsqu'il écrit à sa fille : « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la lettre dans laquelle tu fais une récapitulation de tes études en histoires ancienne, romaine, et sainte; je vois aussi avec plaisir que tu fais des progrès dans le calcul et que tu prends connaissance des poids et mesures d'après la nouvelle nomenclature tirée du grec. Nous sommes dans un temps où il est bon de savoir calculer... », conclut-il mélancoliquement. L'année suivante, La Servolle fait le voyage de Périgueux pour ramener Emilie après la distribution des prix, mais, voulant donner de ses nouvelles à sa femme, il ne peut écrire que quelques lignes : sa main tremble et il faut que sa fille reprenne la plume pour terminer la lettre sous sa dictée.

*
* *

M. Siméon, ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, signe le 30 décembre 1820, la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je m'empresse de vous annoncer que, par une ordonnance du 27 décembre et en vertu de l'art. 20 de celle du 20 du même mois, portant création d'une Académie Royale de Médecine, le Roi a bien voulu vous nommer *associé non résident* de cette Académie. Je ne doute pas de votre empressement à seconder par vos lumières le succès d'une institution qui doit contribuer puissamment au perfectionnement de l'art de guérir. »

Quelle joie va apporter cette nomination au vieillard si souvent déçu ! Hélas ! Cette suprême satisfaction lui sera refusée. Pendant que la lettre adressée à « Monsieur Lasservolle (*sic*) médecin du Roi » s'achemine vers Sarlat (bureau de poste dont dépend Azerat), le nouveau promu

agonise sans connaître une dernière compensation à tant de vicissitudes.

Le 1^{er} janvier 1821, un petit cortège funèbre descend des hauteurs de la Servolle vers Azerat. Deux femmes en deuil, un enfant; — de rustiques porteurs, témoins de l'inhumation « Pierre et Guillaume Destrieux, Pierre Sautet, tous cultivateurs au village de la Servolle, qui n'ont signé pour ne savoir ». Est-ce là toute la pompe dont s'entourent les obsèques du « Docteur Médecin de Sa Majesté Louis XVIII », comme s'exprime le curé desservant d'Azerat, en rédigeant l'acte de décès ? — C'est la veille, 31 décembre 1820, que le vieux Docteur s'est éteint en bon chrétien, au lieu même de sa naissance.

Nul « Eloge historique » ne sera prononcé à la mémoire de Pierre de La Servolle : sans la tourmente qui balaya l'ancien régime et anéantit tant d'espoirs, le Premier médecin du roi eût été célébré avec éclat devant l'illustre Faculté de Paris. — Il y a encore peu d'années n'importe quel habitant d'Azerat pouvait vous guider, dans le petit cimetière, vers la tombe, envahie d'herbes folles, où Pierre de La Servolle repose entre sa femme et son fils; — et désignant les toits du hameau voisin, pouvait vous dire : « Là se trouvait autrefois la maison du Docteur de La Servolle ». L'homme de bien qui, frappé par un sort contraire, sut au moins se faire aimer et vénérer sur son terroir natal, recueille ainsi un témoignage d'estime de générations successives. — Cet éloge n'en vaut-il pas un autre ?

Suzanne GENDRY.

V A R I A

« Institution de la freyrie Nostre Dame du S^t Rouzère »

A D O M M E 1

L'an Mil six cens vingt et sept, et le segount jour du moys de fevrier, après midy, regnant Loys, par la grace de Dieu roy de France et de Navarre, devant moy, noutere royal et tesmoings soubz escriptz, en la ville de Doume, et dans l'esglise du couvant des religieux et freres hermites de Saint Augustin de lad. ville, ce sount comparus devant le Reverant Père frère René Camus, docteur en teologie et religieux du couvant des frères Precheurs de la ville de Belver²; Reverantz Pères frères Pierre Baget, viquere du dict couvant; George Lacroix, secretaire; Alexis Giguet, Jehan Nougaret, saindict; Jacques de Macip et Augustin Tison; lesquels bien assurés de la bonne volounté du Reverant Père frère Anthoine Galiacy, docteur en teologie et prieur du dict couvant, maintenant absant; assamblés capituleremant et au son de la cloche; bien infourmés qu'ils sount du grand bien et fruit spirituel de la confreyrie de Nostre Dame du S^t-Rousaire produict èz lieux ou elle est canoniquemant erigée, et les estatutz d'icelle exactement observéz; estantz d'ailhieus bien certifiés du pouvoir et autorité que le Saint Siège apostolique a donné par privilège à l'ordre des Reverantz Peres frères Predicateurs d'instituer lad. confreyrie èz lieux qui la demanderont; ount très humblemant supplié led. Reverant Père, en leur nom, et à la sollicitation et prière de maistres Leonart de Compres, Jehan Cleyrac et et Pierre Verdier, magistratz de lad. ville, et aultres habitans soubz signés; de vouloir, selon le pouvoir que leur en a esté donné, eriger et instituer en ceste ville ladicte confreyrie de Nostre Dame du Saint Rouzere, avecq toutz ses privileiges et pardouns; destinans et determinans lesd. suppliantz, pour les exercices et services d'icelle, à perpétuité, la chapele qu'ilz ont despuys peu rebatie, quy est à la gauche de la grand esglise, en entrant, et proche du grand autel, hors l'enclos d'icelle esglise, confrontant d'aultre; toute et laquele ilz promettent ourner d'unq tableau dez misteres du Rouzere et

(1) Cf. *Bull. de la Soc.*, t. LXXVIII (1951), p. 151; au f° 300, r° du registre de Cleyrac, notaire à Domme.

(2) Belvès.

d'autres parures et ornemantz requis, pour y faire le service de la Vierge; s'obligant encore d'entretenir, conserver et promouvoir, en tant qu'il sera en eux, ladicte freyrie, et d'observer et faire observer de point en point toutz les estatutz et règles d'icelle. A quoy inclinant led. Reverant Père, et après avoir approuvé le zèle et devotion desd. suppliantz à l'endroit de la Vierge, a institué et erigé lad. confreyrie, avecq toutz ses privileges, et pardouns en lad. chapele, avecq ceste condictio touteffoys que, sy, à l'advenir, son ordre avoiet maison ou couvant en ceste ville, lad. confreyrie y seroiet à l'instant changée et transpourtée, avecq tous ses droictz, reveue et esmolumentz; ce que lesd. suppliantz ont accepté et promis d'observer. En foy de quoy ce sont icy signés, ès présances de Guion Guarigou et Guilhiauime Souriat³, merchantz de lad. ville. Ainsin signés à l'original : frère René Camus, de l'ordre des frères Precheurs; f. P. Baget, viquère dudict couvant, frère Lacroix, et f. Nougaret, f. Alexis Gignet, f. Jacques Macip, f. Augustin Tison, Guarigou, présent; G. Souriac et moy.

CLEYRAC, noutere royal.

L'original à la liasse.

(Communiqué par G. LAVERGNÉ).

BIBLIOGRAPHIE

Confession d'un vieux diplomate, par le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France. Paris, Flammarion (Copyright 1953).

Dans ce livre « de bonne foi », comme le dit Montaigne de ses *Essais*, le comte de Saint-Aulaire nous retrace les étapes de sa carrière aussi mouvementée qu'honorable. Il s'y peint lui-même, par le seul exposé des faits, sans chercher le moins du monde à faire ressortir son mérite, — comme un homme de cœur et un homme d'esprit aussi bien que comme un grand serviteur de la France.

Faute de pouvoir résumer en un court article cet ouvrage de huit cents pages, aussi riche d'idées que de faits, souvent émouvant, toujours instructif, amusant parfois, nous nous bornerons, non sans regrets, à un petit nombre de citations.

Compatriote de Montaigne et de Joubert, M. de Saint-Aulaire se révèle, chemin faisant, comme un moraliste non dépourvu d'humour : de courtes maximes viennent d'elles-mêmes sous sa plume à

(3) C'était un maître tournier (*Id.*, f° 320^{vo}).

l'occasion des événements dont il nous fait le récit. *« Le sage ne doit pas oublier la folie des hommes. — Les choses tournent souvent d'autant mieux qu'on a prévu, même en l'exagérant, tout ce qui risque de les faire mal tourner. Le diplomate travaille pour la paix et son œuvre aboutit à la guerre; le militaire travaille pour la guerre et son œuvre aboutit à la paix. »*

Après les maximes, les portraits. M. de Saint-Aulaire s'y plaît, comme Saint-Simon, mais sans appuyer aussi fortement sur le trait, sans charger les couleurs, ainsi que l'a fait son illustre devancier. Il recherche moins l'effet que l'exactitude. S'il insiste, c'est sur le mérite des hommes supérieurs, sur l'efficacité de leur action, sur l'importance de leur œuvre. Ceux qu'il critique sont mis à leur place en peu de mots. C'est ainsi qu'il loue hautement un Saint-René-Taillandier, un Delcassé, un Lyautey, qu'il évoque le roi de Roumanie, Ferdinand, qu'il nous trace de la femme de celui-ci, l'admirable reine Marie, un portrait inoubliable. C'est ainsi qu'il crayonne au passage en satirique impitoyable, Emile Combes, Jean Jaurès, Viviani, Aristide Briand, Edouard Herriot.

Pas plus que les traits piquants, les traits amusants ne manquent dans cet ouvrage sérieux dont plus d'un homme d'Etat et plus d'un diplomate pourraient tirer profit. C'est, entre autres, la réflexion du chaouch algérien qui, chargé d'introduire dans le bureau de M. de Saint-Aulaire un aumônier militaire accompagné de six religieuses, s' imagine que le prêtre amène avec lui son harem : *« Ton marabout chrétien est un seigneur : il a six femmes pour lui tout seul. »*

On voit aussi dans cet ouvrage comment l'esprit de parti et l'imperfection de nos institutions politiques paralysent trop souvent les véritables hommes d'Etat et les meilleurs serviteurs du pays, leçon que nous ne saurions négliger dans la crise terrible que traverse aujourd'hui le monde.

André JOUSSAIN.